

Le portrait du Journal du Palais

Dorex, photographe révélé sur le tard

Contrairement à de nombreux photographes, Alexis Doré ne se destinait pas à la discipline artistique et n'imaginait pas exposer sa ville un jour. Pourtant, cet été, les amateurs peuvent le découvrir avec l'exposition Dijon vu par... sous son nom d'artiste, Dorex. Page 16

Sens : plus d'1,2 M€ pour le musée

En 2024, la ville de Sens annonçait un chantier d'envergure de plus de 1,2 M€ pour son musée afin de contrer une fréquentation en berne depuis 2012 malgré des collections exceptionnelles. Page 6

Avec la FlourBox, fini le gaspillage du pain !

Quatre étudiants des Arts et Métiers de Cluny ont souhaité revaloriser les invendus de pain pour en faire une farine écoresponsable et solidaire. Page 2

6 pages d'annonces légales
Lire les pages 8 à 13

Besançon : dans le chantier de la Grande Bibliothèque



Le chantier de la Grande bibliothèque de Besançon, porté par Grand Besançon Métropole et l'université Marie et Louis Pasteur, a ouvert ses portes à la presse pour une visite sous la houlette de Christophe Bergerot

(photo ci-dessus), directeur de l'architecture au département Architecture et bâtiments de Grand Besançon métropole. Une première dans ce chantier hors normes, le seul par son objet et son ampleur en France en

site urbain sauvegardé, qui coûtera au total 90 M€. Le bâtiment, conçu par l'architecte parisienne Pascale Guédot (équerre d'argent en 2010) avec le cabinet Amiot Lombard à Besançon répondra, bien entendu, aux

objectifs de la RE 2020. Avec ses 14.000 m² (9.500 m² de surface utile), le site proposera 1.500 places et 660.000 livres et documents. Ouverture prévue courant 2028.

Page 5

Groupe Soyez : l'écologie ne l'a pas mis sur la paille

Frappé de plein fouet par l'interdiction des pailles en plastique suite à l'adoption de la loi Agec (anti-gaspillage pour une économie circulaire) en 2020, le groupe Soyez Frères à Donzy, dans la Nièvre, a dû trouver un nouveau modèle économique en urgence. Sa chance : les machines pour

fabriquer des pailles écologiques n'existaient pas. Cinq ans plus tard, au prix d'un investissement massif de 8 M€, l'entreprise familiale innove encore et diversifie ses productions pour rester un acteur clé de l'emballage durable.

Page 3

Un été en France. Pages 14-15

leJournalduPalais

COMMUNIQUEZ

EN B to B

auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- Publipostage
- Encartage
- Numérique
- Visibilité parfaite
- Tarifs attractifs



Contactez Fabrice Guillbert

au 03 80 68 23 68

ou 06 17 64 10 57

regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

R 28302 - 4979 - 2€



Particuliers ou entreprises, on vous déroule le

TAPIS ROUGE

AU ZÉNITH DE DIJON

1 PLACE DE SPECTACLE

PARKING VIP

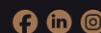
PASS VIP

ACCUEIL PERSONNALISÉ

COCKTAIL DINATOIRE

ACCOMPAGNEMENT EN SALLE

CONTACTEZ-NOUS ET DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES



contact@zenith-dijon.fr
03 80 72 98 23

Rue de Colchide - 21000 - Dijon

Tram T2 arrêt Zenith

ZENITH-DIJON.FR



Les défaillances d'entreprises en BFC



L'Adie favorise la création d'entreprise



Taux de douane de l'UE vers les États-Unis



baromètre

Défaillances d'entreprises : une légère baisse

Allianz Trade a rassemblé les données des défaillances d'entreprises en BFC. Si l'indicateur affiche une légère baisse au deuxième trimestre 2025 (-1%), il est inégal selon les départements et les secteurs : en augmentation dans le Jura (111 défaillances, +21% vs S1 2024), en Saône-et-Loire (253 défaillances, +8% vs S1 2024) et dans la Nièvre (73 défaillances, +4% vs S1 2024) alors que l'Yonne, le Doubs et la Côte d'Or départements enregistrent un repli significatif. La Saône et Loire (253) et la Côte d'Or (239) restent en pourcentage les départements les plus touchés : ils représentent à eux deux 44% des défaillances d'entreprises dans la région BFC.

... l'Adie profite au dynamisme des Quartiers prioritaires

Dans le cadre de la dynamique nationale Entrepreneurat Quartiers 2030, l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) renforce son action pour favoriser la création d'entreprise dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Depuis le 1^{er} janvier, l'Adie a financé 68 entrepreneurs en Bourgogne-Franche-Comté (soit 20 % de l'activité régionale), dont 43 % de femmes. Ces taux sont en progression par rapport à ceux de l'année 2024 (18 % en BFC). Objectifs 2025 : financer 150 dossiers en BFC. L'Adie propose également le nouveau prêt *Jump*, une solution de financement à taux zéro jusqu'à 15.000 € (cumulable avec un microcrédit).

15%, nouveau taux de douane de l'Union vers les États-Unis

Les États-Unis et l'Union européenne sont parvenus, le 27 juillet, à un accord commercial prévoyant des droits de douane de 15 % sur les exportations européennes à l'issue d'une rencontre entre le président américain, Donald Trump, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, à Turnberry, en Écosse. L'accord prévoit une taxation à 15% des produits de l'Union européenne qui s'est également engagée à 750 M \$ (638 M €) d'achats d'énergie sur trois ans et à investir 600 M \$ supplémentaires aux États-Unis. Le Medef a appelé lundi que l'UE ne pouvait pas « être la variable d'ajustement » des politiques commerciales américaine et chinoise.

Dans le Doubs, l'usine Poulaillon, qui produit du pain industriel, expérimente la FlourBox pour transformer les invendus de production.



Cluny : les Arts et métiers luttent contre le gaspillage alimentaire

Quatre étudiants des Arts et Métiers de Cluny ont souhaité revaloriser les invendus de pain pour en faire une farine écoresponsable et solidaire à travers l'association le blé du cœur. « On est parti du constat que 13 % du gaspillage alimentaire en France provient du pain tandis que 16 % des Français, ne mangent pas à leur faim », explique Jonas Caillet, étudiant en dernière année. Ils ont imaginé FlourBox, une micro-usine conteneurisée, connectée et autonome, capable de transformer les produits affichant un défaut de poids ou de forme. Chaque jour ces invendus représentent environ 3 % de la production industrielle. « Pour une boulangerie semi-industrielle, ça représente 400 kilos par jour mais ça monte à 2 tonnes quotidiennes pour un industriel. Notre solution revalorise jusqu'à 300 kilos par heure. » Dans le conteneur, le pain est tranché, séché, broyé, ensa-

ché puis contrôlé. L'équipement assure un relevé en temps réel de la température et de l'humidité pour s'adapter. En sortie, les étudiants obtiennent une solution avec une granulométrie entre la farine et la chapelure qui convient à la préparation de pâtisserie ou à la chapelure. « L'objectif est de donner 50 % de cette farine à la banque alimentaire et de vendre le reste pour financer le projet et sa maintenance. »

UNE EXPÉRIMENTATION IN SITU

Pour faire la preuve de leur concept en milieu industriel, Jonas Caillet et ses camarades se sont tournés vers l'entreprise Poulaillon. L'entreprise compte quatre sites dont une usine à Saint-Vit dans le Doubs qui produit dix tonnes de pain industriel chaque jour. « Ils cherchaient une entreprise pour tester la FlourBox tandis que chaque jour nous avons 350 kilos de production non conformes », précise Magali Poulaillon, directrice générale

déléguee du groupe Poulaillon. Pour traiter ces invendus d'usine, la responsable avait majoritairement recours à la méthanisation ce qui lui coûtait 18 € par bac de 660 litres. « La FlourBox nous demande un peu de temps mais répond au casse-tête du traitement des déchets. Cela porte aussi une dimension sociale et c'est motivant pour les équipes que les produits non conformes soient transformés. » Convaincue des débouchés potentiels de la FlourBox, Magali Poulaillon envisage d'installer la version finale de la solution dans son usine de Wittelsheim en Alsace qui produit quotidiennement 30 tonnes de pain industriel. De leurs côtés, les étudiants ambitionnent de créer l'agence française de revalorisation des invendus de pain afin de piloter une filière nationale autofinancée. En attendant, la FlourBox pourrait être déployée dès 2026.

Nadège Hubert

Ils bougent.

UN NOUVEAU DIRECTEUR TERRITORIAL À L'ONF. Venu de la région Aura, **François-Xavier Nicot** est le nouveau directeur territorial de l'ONF en juillet. Il succède à Pierre-Jean Morel qui prend la tête de la direction Forêts et adaptation au changement climatique de l'ONF. Forestier de formation, François-Xavier Nicot débute sa carrière à l'ONF en 1999 comme ingénieur chargé de l'exploitation des forêts de montagne à Grenoble. Il était depuis 2021 le directeur des agences de Savoie et de Haute-Savoie, dont il avait assuré la fusion en 2019.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ARS. **Mathilde Marmier**, médecin de santé publique, a pris la tête de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté ce 31 juillet, à la suite de Jean-Jacques Coilet, qui dirigeait l'agence depuis novembre 2022.

Originaire du Doubs, où elle a fait ses études de médecine à Besançon, Mathilde Marmier occupait depuis septembre 2024 les fonctions de directrice de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines à l'Agence de la Biomédecine. Elle a été auparavant conseillère santé publique et handicap, au cabinet du Premier Ministre, Gabriel Attal. Durant trois ans, de 2012 à 2015, Mathilde Marmier avait également occupé les fonctions de conseillère au sein du cabinet de la ministre des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine. En 2019, Mathilde Marmier a été nommée responsable adjointe du département produits de santé à la Caisse Nationale de l'Assurance maladie, avant de rejoindre la Ville de Paris, en 2020, où elle a été successivement médecin cheffe du service de de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), puis sous-directrice santé des enfants, parentalité, santé sexuelle, jusqu'en janvier 2024, au sein de la direction de la santé publique (800 agents).

UNE NOUVELLE SOUS-PRÉFÈTE À AUXERRE. Venue du Territoire de Belfort où elle exerçait comme directrice de cabinet du préfet, **Cécilia Mourgues** a été nommée le 17 juillet secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne et sous-préfète d'Auxerre pour une durée initiale de trois ans.

Nièvre. Frappé de plein fouet par l'interdiction des pailles en plastique, le groupe Soyez Frères à Donzy a dû se réinventer en urgence. Cinq ans plus tard, l'entreprise familiale innove encore pour rester un acteur clé de l'emballage durable.

Soyez Frères plie, mais ne rompt pas



Le 10 février 2020, la loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) est adoptée au Parlement. Parmi les 130 articles qui la constituent, l'interdiction des pailles en plastique au 1^{er} janvier 2021. Pour le groupe Soyez Frères, créé en 1832 à Saint-Maur des Fossés et installé à Donzy depuis 1958, leader européen des paillons de fromages et des pailles en plastique pour l'industrie des restaurants, du jus de fruit, du lait, et de la restauration rapide, c'est un « effet papillon » : « Ça a été un choc extrêmement rude, puisque nos machines plastiques n'étaient plus adaptées et que la paille plastique représentait 90% de notre chiffre d'affaires. On aurait pu jeter l'éponge mais on a dû tout réinventer et réinvestir dans un nouvel outil de production, le tout en 18 mois avec l'incertitude permanente puisque jusqu'au dernier moment, les pailles n'étaient pas concernées », explique Frédéric Soyez, PDG du groupe qui emploie 75 salariés.

En 18 mois, le groupe Soyez investit donc 8M€, invente les machines nécessaires « pour lesquelles ni les clients, ni les fournisseurs n'existaient. Je comprends



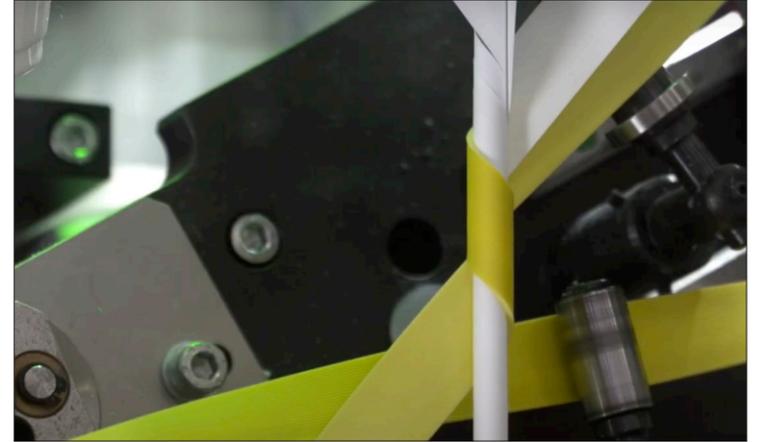
L'entreprise a réussi, en 18 mois, à se donner un nouveau modèle économique en inventant les machines qui lui permettent aujourd'hui de proposer des pailles pour les CHR et la restauration rapide à base de papier, ainsi que des pots pour yaourts et glaces totalement recyclables. Crédit : Site de la société Soyez Frères.

qu'il faille changer nos habitudes, notre façon de vivre. Le réchauffement climatique, c'est une réalité. Ça serait complètement fou de pas en tenir compte. Maintenant, ce qui est infernal à notre échelle, c'est un temps aussi court pour s'adapter à une technique qui n'existe nulle part ». Mais c'est paradoxalement ce manque qui va permettre au groupe de rester leader : « Si les machines avaient existé, nous ne serions plus là. Nos clients se seraient tournés vers l'Inde ou la Chine qui auraient pu réagir plus vite que nous. Là, nous avons dû travailler ensemble pour concevoir un nouvel outil

de production sur une matière vivante, le papier, extrêmement capricieuse. Il a fallu inventer une colle non soluble et capable de maintenir les feuilles ensemble même immergées. »

4 M€ POUR DES POTS ÉCOLES

Cinq ans plus tard, le groupe Soyez a maintenu et ses salariés et sa production - « On produit toujours quelques milliards, mais moins de milliards et à un coût plus élevé » - avec un client historique, McDonald's, et sans quelques autres qui ont abandonné la paille. Avec un CA de 7,5 M € et même si Soyez a réussi à opérer un virage stratégique, Frédéric Soyez reste critique



- « On se demande ce qui est passé par la tête de nos dirigeants » - dénonce par ailleurs « l'arnaque totale » de certaines pailles en bagasse, un produit issu de la canne à sucre, interdites par la loi AGECE : « Elles sont d'origine végétale mais il faut les transformer chimiquement, de fait elles ne sont pas recyclables et donc pas recyclées. Mais certains bars les utilisent, soit parce qu'il y a une mauvaise information des pouvoirs publics ; soit parce qu'ils s'en moquent ».

Jurant qu'on ne l'y prendrait plus, Frédéric Soyez, associé à Alexis Chailley, spécialiste de la cellulose et du packaging, anticipe désormais les modifications de réglementation.

Le groupe vient d'engager un nouvel investissement de 4M€, dirigé vers la fabrication de pots en carton pour yaourts et glaces, 100% recyclables. Une gamme destinée aux petits acteurs locaux et régionaux désireux de valoriser leurs produits. Des pots qui sont déjà disponibles dans les TGV. Aujourd'hui, avec plus de 50% de son chiffre d'affaires réalisé à l'export, essentiellement en Europe, Soyez continue de s'inscrire dans son territoire : « Nous voulons bec et ongles rester à Donzy alors que, économiquement, l'usine aurait toute sa place en Chine ».

Antoine Gavory

Côte-d'Or. À Montbard, l'industriel Legrand engage un investissement de 22 M€ pour augmenter ses capacités de production de chemins de câbles en fil métalliques destinés aux datacenters.

Groupe Legrand muscle son site de production en haute Côte-d'Or



Le groupe Legrand se positionne comme le leader mondial dans le secteur des équipements pour les datacenters avec ses chemins de câble. « Un data center en a besoin autant pour son alimentation électrique que pour sa salle blanche pour le stockage et le traitement des données », précise Loïc Le Doaré, responsable du pôle industriel du groupe Legrand. La part du chiffre d'affaires du groupe relative aux datacenters est passée de 15 à 20% entre 2023 et 2025. « Les datacenters prennent plus d'importance et cela amène des perspectives pour le groupe », confirme-t-il. Pour renforcer encore sa situation, l'industriel investit donc 22 M€ sur son site de Montbard. Le groupe Legrand prévoit en effet de faire passer son



chiffre d'affaires de 8,6 à 15 Mds € d'ici 2030.

En investissant 22 M€, l'industriel prévoit d'augmenter ses capacités de production de 40% à horizon 2030. « Nous allons construire un bâtiment de 2.000 m² en complément de nos 5.000 m² actuels pour installer une nouvelle ligne de production. Nous allons également renouveler l'intégralité des lignes existantes. »

Les travaux devraient débuter à l'été 2026 pour s'achever en 2027 mais l'ensemble des installations devrait être opérationnel en 2030. Les nouveaux équipements se veulent moins énergivores tandis que le groupe continue d'utiliser des matières recyclées comme l'acier pour ses équipements. « Nos clients ont de plus en plus d'exigences qualitatives tant sur l'apparence que pour les

largeurs et les longueurs. » En ce sens, les installations permettront au groupe Legrand d'automatiser les chemins de câbles aux longueurs souhaitées pour réaliser les datacenters.

UN SITE COMPLÉMENTAIRE

Le site a déjà bénéficié d'un investissement de 2 M€ en 2023 qui a servi à l'entretien, la réfection et la robotisation de l'usine. « Nous avons installé un îlot de soudage automatique des éclisses, pièces d'assemblage. » Alors que l'usine de Montbard, le plus grand centre du groupe pour la production de chemins de câbles en fil métalliques, répond aux besoins des datacenters en France et en Europe, le site « augmenté » vient en appui aux usines situées sur les autres continents.

Nadège Hubert

Côte-d'Or

CYCLISME : LAPIERRE FAIT SON RE-TOUR. Le constructeur de vélo dijonnaise Lapière estime avoir fait « un retour convaincant sur le Tour de France 2025, en partenariat avec la Team Picnic PostNL », avec notamment une 4^e place au classement général pour le jeune écossais Oscar Onley. L'équipement est le Xelius DRS, « développé dans nos ateliers à Dijon, optimisé en soufflerie et mis à l'épreuve en course, ce vélo allie légèreté, rigidité et aérodynamisme, clame Lapière. La 4^e place d'Oscar Onley reflète non seulement le talent de la Team Picnic PostNL, mais aussi la fiabilité et la performance d'un matériel conçu pour accompagner les coureurs au plus haut niveau. Ce Tour de France 2025 marque une étape majeure pour Lapière avec notre retour en World Tour ». Lapière avait en effet quitté l'élite en 2023 avec la fin de son partenariat technique avec la formation Groupama-FdJ. Le contrat avec l'équipe néerlandaise a pris effet au 1^{er} janvier 2025.



en bref

Yonne. Ouvert en décembre 2024, Cannelle Vintage Café a, à sa tête, Nicolas Francisco. Ex-contrôleur de gestion reconverti en patron de bar, il mise sur un modèle éthique, local et chaleureux.

Le pari gagnant d'un café nouvelle génération

Auxerre Le Cannelle Vintage Café, c'est l'histoire d'un retour aux sources.

Après des études de commerce et plusieurs expériences dans le contrôle de gestion, Nicolas Francisco décide de tourner la page des tableaux pour retrouver le contact humain. « J'ai grandi dans une famille d'entrepreneurs. L'hospitalité m'a toujours attiré. Je voulais un projet qui ait du sens, à taille humaine, et surtout, qui reconnecte avec les gens », raconte-t-il. Installé avec Anamaria Rosca, sa compagne, dans un local - inoccupé depuis quatre ans -, en plein centre-ville d'Auxerre, le Cannelle Vintage Café se démarque rapidement dans le paysage auxerrois. Ici, pas de soda industriel, ni de mobilier standardisé. Tout est pensé dans une logique de cohérence écologique et artisanale : mobilier chiné en brocante, produits locaux, cafés de spécialité torréfiés artisanalement, boissons fermentées bio, plats faits maison avec des ingrédients locaux et de saison. « On ne voulait pas faire un énième lieu tendance, mais un vrai café de quartier, inspiré des coffee shops scandinaves ou d'Europe de l'Est. Ce que je voyais en Roumanie, au Danemark ou



Les gérants ont pris le parti de l'indépendance vis-à-vis des fournisseurs de café par exemple, afin de rester maître de leur approvisionnement. Un parti-pris qui plaît ! Crédit : JDP.

à Berlin, je voulais l'importer ici, avec une touche très personnelle. » Et ça fonctionne.

INVESTISSEMENT MAÎTRISÉ ET DÉBUTS ENCOURAGEANTS

Le couple investit entre 80.000 et 100.000 € dans l'aventure, financés en partie par un prêt bancaire. Aucun fonds de commerce n'est racheté, le local étant vide depuis 2019. L'enveloppe comprend les travaux d'aménagement, l'équipement de cuisine et de bar, mais aussi une machine à café professionnelle à 10.000 €, accompagnée

de moulins spécialisés. « Dans les bars classiques, les gérants obtiennent une machine comme cela gratuitement par des distributeurs qui leur imposent par la suite leurs produits. Nous, nous avons préféré travailler en direct avec des producteurs. C'est plus engageant, mais ça permet de garder la maîtrise », annonce Nicolas Francisco. Cette autonomie porte ses fruits. En six mois, le Cannelle Vintage Café dépasse déjà les objectifs de son business plan. La clientèle, séduite par l'originalité et la qualité de l'offre, revient régulièrement. « On a des

habités qui viennent tous les jours. Beaucoup de femmes, des étudiants, des professionnels qui travaillent sur leur ordinateur. Il y a une vraie fidélité », s'enthousiasme le gérant.

RENOUVEAU DU CENTRE-VILLE

Le café propose également des brunchs le week-end, un menu végétarien le midi, et accueille des événements privés ou associatifs. Ateliers de couture, réunions, formations ou simples privatisations ponctuelles sont possibles. Une manière souple de diversifier les revenus sans sortir de l'esprit du lieu. Au-delà de son succès individuel, le Cannelle Vintage Café s'inscrit dans un contexte plus large de revitalisation du centre d'Auxerre. « Depuis le Covid, il y a un vrai regain d'initiatives. Dans notre rue, trois nouveaux établissements - dont le Cannelle Vintage Café - ont ouvert en six mois. La mairie joue le jeu, il y a des aménagements urbains, des terrasses, de la verdure. C'est agréable de voir la ville bouger », clame Nicolas Francisco. Ce dynamisme attire une clientèle locale mais aussi touristique, notamment durant l'été.

Enzo Beaudet

Côte-d'Or. Le groupe côte-d'orien investi aux côtés du département de la Charente-Maritime dans un projet historique de 36,6 M€ pour sauvegarder l'édifice rendu célèbre par la télévision.

Groupe Geotec mobilisé pour la sauvegarde du Fort Boyard

Quetigny Cet emblème du patrimoine français, situé dans le Pertuis d'Antioche, souffre des assauts de la mer et du temps, menaçant à terme sa pérennité. Pour y remédier, le chantier vise à reconstruire ses protections originales (éperon, havre d'accostage, risberme) afin de le préserver pour le siècle à venir et de permettre son ouverture au public pour la première fois en 2028.



Les travaux permettront non seulement de préserver le fort, mais aussi de le restituer dans son intégrité. Crédit : Geotec

EXPERTISE MARITIME FACE AUX ÉLÉMENTS

C'est là qu'intervient le groupe Géotec, dont le siège social est à Quetigny, et dont l'expertise a été sollicitée pour les études de conception. En 2023, les équipes de Géotec ont mené des investigations géotechniques nautiques complexes pour caractériser les sols et orienter les choix tech-

niques de consolidation des fondations. Ces missions, réalisées dans un environnement contraint par les conditions météorologiques et les mouvements de l'eau, ont été cruciales pour comprendre le comportement du sous-sol et garantir la fiabilité des solutions de reconstruction.

La configuration du site, avec

la proximité du fort, la présence d'enrochements et la faible manœuvrabilité des bateaux, a représenté un défi logistique de taille. L'automne 2023 et l'été 2024 ont été marqués par une première campagne d'investigations in situ, menée depuis la plateforme auto-élévatrice Omer. Malgré des conditions défavorables, les équipes sont parvenues à réaliser

quatre sondages. Ces opérations ont permis de caractériser avec précision les différentes couches géologiques (remblai historique, sable, substratum marno-calcaire) et de recueillir des données essentielles pour affiner les solutions de fondation. Montant total de l'engagement pour le groupe bourguignon : 400.000 €.

UN CHANTIER SYMBOLIQUE

Selon Thomas Portenart, responsable du service maritime du groupe Géotec, ce chantier est « un geste historique pour les 100 prochaines années ». Pour le groupe, le projet a également une portée symbolique : il a permis de déployer sa plateforme Omer, pour ses 10 ans, à quelques encablures de son lieu de naissance, à Marennes. Les travaux débutés à l'été 2025 devraient s'achever en 2028.

Emmanuelle de Jesus

Yonne

FIMM CONFORTE SA MÉDAILLE D'ARGENT ECOVADIS. Après avoir décroché cette distinction il y a deux ans, le concepteur industriel de matériels de manutention a confirmé son renouvellement, enregistrant à cette occasion un score amélioré passant de 64 à 70 %. « Faire le choix de la fabrication française (plus de 80 % de l'offre Fimm) est un choix économique engagé, celui qui privilégie une économie locale de long terme et une législation environnementale et sociale stricte conforme à nos valeurs. Une fierté qui devient un véritable moteur pour entreprendre différemment », explique Julia Cattin, la dirigeante de l'entreprise installée à Joigny depuis 1964. « Écoconception, recours à de l'acier d'origine recyclée dans la fabrication de nos produits, récupération d'eau de pluie pour dégraisser les pièces avant peinture, récupération de chaleur fatale des fours de notre machine à peindre, semaine de quatre jours dans nos ateliers... Évoluer vers un modèle d'entreprise qui aille dans le sens d'une contribution sociétale positive, c'est l'engagement que nous prenons. » Entreprise à mission, Ecovadis mesure de manière indépendante la performance durable des acteurs économiques.

SCHIEVER POURSUIT LA MUTATION DE SES ENSEIGNES. Après 27 ans de collaboration commerciale avec Auchan, le groupe avallonnais (1,3 Md € de chiffre d'affaires) - premier employeur du département avec 2.000 collaborateurs répartis sur le territoire - a fait le choix stratégique de rejoindre Super U, l'an dernier, transformant dès le 1^{er} mars ses 15 premiers magasins aux couleurs de la coopérative bretonne. Ces deux derniers mois, 13 nouvelles enseignes se sont mises au diapason. « De la Bourgogne Franche-Comté à la Haute-Savoie, en passant par la Seine-et-Marne, les équipes ont œuvré sans relâche pour accueillir les premiers clients dans des magasins Super U et U Express. Cette bascule n'est pas simplement un changement d'enseigne. C'est une transformation en profondeur, une affirmation de notre indépendance et de l'attachement que nous portons à nos territoires », précise Schiever. Les supermarchés de Toucy, de Château-Chinon, de Saint-Gengoux-le-National ou de Villers-le-Lac font ainsi partie de cette deuxième vague.

France

FRAUDE CUMCUM : LE SÉNAT OBTIENT LA PLEINE EFFECTIVITÉ DU DISPOSITIF. À l'issue d'un entretien organisé le 24 juillet avec les sénateurs Claude Raynal, président de la commission des finances, et Jean-François Husson, rapporteur général, Eric Lombard, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, s'est engagé à rectifier le texte d'application pour permettre de donner toute son effectivité au dispositif anti-fraude « CumCum » adopté par le Parlement en loi de finances pour 2025. Ce dispositif, voté au Sénat à l'unanimité, vise à mettre fin aux montages financiers qui permettent à certains actionnaires étrangers d'entreprises françaises de contourner l'imposition à la source sur les dividendes avec le soutien de leurs banques, moyennant rétribution. Jean-François Husson avait effectué un contrôle sur pièces et sur place à Bercy le 19 juin dernier, confirmant l'absence de motif valable pour maintenir le texte d'application en l'état et le risque d'une poursuite des opérations frauduleuses. « Dans un contexte où des efforts budgétaires majeurs de redressement devront être mis en œuvre en 2026, il apparaît essentiel de lutter efficacement contre toutes les formes de fraudes. Le respect de la volonté du législateur clairement exprimée lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2025 constitue une étape décisive en ce sens », écrivent les parlementaires.

en bref

Doubs. Le chantier de la Grande bibliothèque de Besançon, porté par Grand Besançon Métropole et l'Université Marie et Louis Pasteur, a ouvert ses portes à la presse pour une visite. Une première pour ce chantier hors normes, le seul par son objet et son ampleur en France en site urbain, qui coûtera au total 90 M€.

Chantier de la Grande bibliothèque : prémices d'une renaissance annoncée

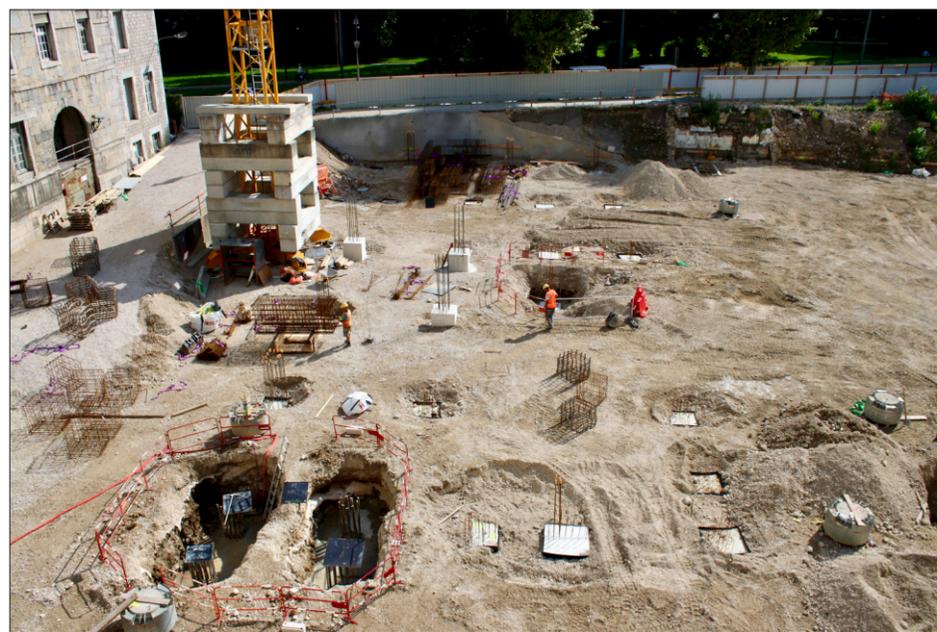


Ce sera sans doute aucun le chantier emblématique de ce début de siècle à Besançon que celui de cette Grande bibliothèque qui, au-delà de son objet déjà inédit (bibliothèques grand public et universitaire et pôle d'animation culturelle en un même lieu), vise aussi à transformer totalement le quartier Saint-Jacques en intégrant le bâtiment Saint-Bernard datant du XVII^e siècle (inscrit au titre des Monuments Historiques) de l'ancien hôpital et en rendant le site, jusque là clos, à la fréquentation.

Mardi 29 juillet, les équipes de Grand Besançon métropole, porteur, avec l'Université Marie et Louis Pasteur, de ce projet hors normes (*voir encadré*) avaient organisé une visite de ce chantier titanesque marqué par l'installation, quelques jours plus tôt, d'une imposante grue à tour, toujours impressionnante en site urbain, et encore plus en milieu sauvegardé.

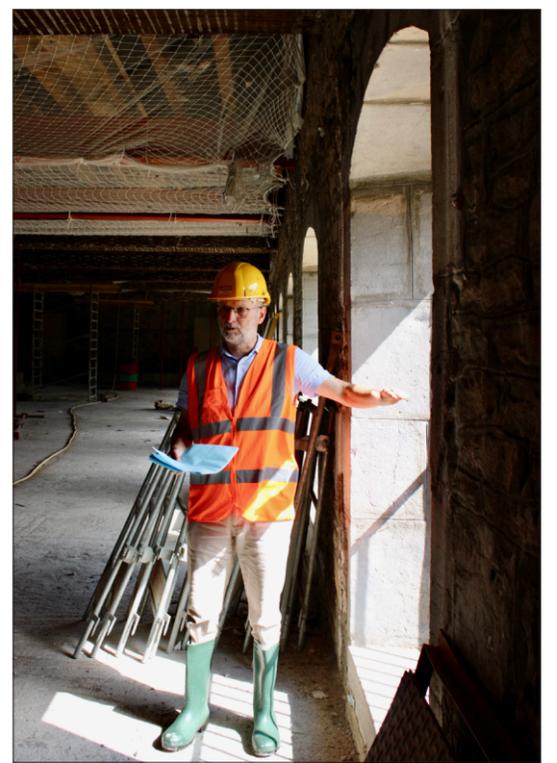
Passée la base vie, l'emprise du futur bâtiment neuf révèle son immensité alors que les équipes commencent à couler la centaine de pieux béton qui viendront soutenir l'ouvrage et dont la mise en œuvre permet de faire face aux éventuelles remontées d'eau ou de l'étiage du Doubs tout proche. L'espace sera d'ailleurs cuvelé (hors d'eau). Un travail de décaissement a donc dû être entrepris sur des centaines de mètres cubes, révélant les vestiges d'une fortification Vauban dont la mémoire sera rappelée, peut-être par la présence d'une maquette.

La Grande bibliothèque qui accueille également la bibliothèque d'étude et de conservation (relevant de la Ville de Besançon) aura, dans ce bâtiment neuf,



En haut à gauche et ci-dessus : Vues depuis les ouvertures de l'aile Saint-Bernard. Un travail titanesque de décaissement a dû être réalisé sur l'emprise du bâtiment neuf qui reposera sur une forêt de 106 pieux béton afin de se prémunir des éventuels remontées d'eau ou des étiages du Doubs. Au fond, un vestige du mur Vauban. Un objet de mémoire, peut-être une maquette, est prévu pour rappeler l'existence de l'ouvrage.

Ci-contre : Christophe Bergerot, directeur de l'architecture à Grand Besançon métropole. Crédit : JDP.



un espace réservé à la conservation des ouvrages et documents rares.

La visite de l'aile Saint-Bernard, ancienne maternité désormais débarassée des vestiges de son ancienne vie (faux plafonds...) et dépolluée de son amiante, laisse apparaître la charpente traditionnelle de 18^e siècle et ses plafonds à la française. C'est là que prendront place bureaux et espace universitaire.

UN SITE PROPRE

Le bâtiment, conçu par l'architecte parisienne Pascale Guédot (équarre d'argent en 2010) avec le cabinet Amiot

Lombard à Besançon répondra, bien entendu, aux objectifs de la RE 2020. « On a simulé une canicule, explique Christophe Bergerot, directeur architecture du département architecture et bâtiments de Grand Besançon métropole, afin que le bâtiment présente un taux d'inconfort, c'est-à-dire supérieur à 28°, de moins de 3% du temps d'usage. » Deux puits géothermiques assureront le rafraîchissement, tandis qu'un raccordement au réseau de chaleur fournira le chauffage. La façade est en double peau bois / alu. Enfin 376 panneaux photovoltaïques sur les toits terrasses du bâtiment neuf viendront alimenter le site en

énergie propre. Leur coloris a été étudié pour qu'ils se fondent dans ce quartier sauvegardé et restent discrets « même depuis la colline de Chaudanne ou la Citadelle ! », assure Christophe Bergerot. Seule réalisation de cette ampleur en milieu protégé de surcroît (il fait l'objet depuis 2012 d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur), la Grande bibliothèque aura valeur d'exemple d'un projet politique d'ampleur servant un objectif de réhabilitation architecturale d'une friche urbaine au seul profit de l'intérêt public.

Emmanuelle de Jesus

Les chiffres clés

- ◆ Avec **14.000 m²** (9.500 m² de surface utile), le site proposera **1.500 places** et **660.000 livres** et documents.
- ◆ Le projet, d'un montant total estimé à **90 M€** est cofinancé par la région BFC, l'État, Grand Besançon Métropole, l'Université Marie et Louis Pasteur, l'Union européenne et le conseil départemental du Doubs.
- ◆ L'**ouverture** au public est prévue **courant 2028**.

Yonne. Modernisation des espaces, redéploiement des collections et intégration du numérique : la municipalité engage une transformation d'envergure pour faire rayonner son musée au niveau régional. Ces travaux entraînent une fermeture du lieu toute cette année 2025.

Plus d'1,2 M € engagés pour revivifier le musée de Sens

Le musée de Sens bénéficie d'une attention toute particulière depuis quelques années. En 2015, un récolement est le tout premier depuis l'ouverture en 1985. Réorganisées fin 2023, les réserves, qui contiennent 6.000 œuvres, font désormais partie des 40% les mieux gérées du monde selon l'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, une organisation intergouvernementale). En 2024 enfin, la ville de Sens annonçait un chantier d'envergure de plus de 1,2 M€ : sécurisation des lieux, modernisation et modification du parcours de visite, une nouvelle scénographie plus attractive, ainsi que la rénovation de L'Orangerie.

Plus en détail, les salles des collections Marrey et du Jubé vont être entièrement réorganisées. Périodes actuellement absentes du parcours de visite, le Moyen Âge et la Renaissance assureront la transition entre l'époque gallo-romaine et le 18^e siècle grâce à des pièces de qualité, pour le moment stockées dans les réserves. L'Orangerie pourrait devenir une galerie des sculptures. La salle dédiée aux expositions

temporaires sera repensée. Le musée devrait également entrer dans l'ère du numérique avec la mise à disposition du public de nombreux outils pédagogiques.

FRÉQUENTATION EN CHUTE DEPUIS 2012

Outre la mise en conformité des lieux, la municipalité s'est fixée pour objectif de raviver l'intérêt du public pour les collections. Le musée avait en effet perdu environ 32% de sa fréquentation durant la période Covid (de 2019 à 2022). Cependant, le nombre d'entrée déclinait déjà de manière significative depuis 2012, avec une baisse du nombre d'entrées d'environ 49%. Alors qu'il culminait à plus de 40.000 en 2011. Ce déclin semble en grande partie lié à l'absence de véritable renouvellement ou d'évolution de l'offre muséale depuis la création de l'établissement, et ce malgré la richesse du patrimoine présenté.

UNE COLLECTION TÉMOIN DE L'HISTOIRE LOCALE

Niché dans l'ancien palais des archevêques, ce musée abrite en effet le deuxième Trésor de France et d'autres merveilles à sublimer : en réserves ou en salles trônent de nombreux objets du quotidien de l'âge



Salle de la façade des thermes menant à la salle gallo-romaine. Crédit : JDP.

de bronze, du néolithique, ou encore les incroyables thermes gallo-romains (3^e siècle après J.-C.) conservés en lieu et place des fouilles réalisées en 1981, ou encore de précieuses œuvres picturales et des sculptures telles que L'Âge d'Airain, une œuvre en bronze de 1,82 mètres de Rodin. Mise à jour en 2009 sur un site de fouilles de Saint-Valérien, la statue de la déesse Epona est, quant à elle, en cours de restauration au sein de l'atelier de restauration grenoblois ARC-Nucléart. Et la mosaïque du 5^e siècle dite « des cerfs » est en passe d'être

valorisée grâce aux nouvelles technologies.

À travers ce vaste chantier, la ville de Sens affirme sa volonté de redonner souffle et visibilité à ses musées. Ce tournant pourrait bien marquer un nouveau départ après des années de stagnation. La ville mise sur une vision repensée, plus accessible et plus dynamique. Un pari audacieux qui, s'il trouve son public, remplacera enfin ces lieux chargés d'histoire au cœur de la vie culturelle locale, et peut-être même au-delà.

Floriane Boivin

Yonne. À Tonnerre, à partir de la mi-août, les travaux lancés par Voies navigables de France sur le bief 95Y affichent le double objectif de sécuriser les berges et de préserver la ressource en eau.

Canal de Bourgogne : un chantier de 854.000 € co-financé par VNF

Le canal de Bourgogne, véritable colonne vertébrale du tourisme fluvial régional, a vu certaines de ses berges se fragiliser au fil des années, notamment à cause de l'érosion générée par le passage des bateaux. Mais ce sont surtout les crues de 2024 qui ont précipité l'intervention de Voies navigables de France (VNF). Le bief concerné, long de plusieurs centaines de mètres, présentait des désordres hydrauliques préoccupants, avec des fuites d'eau compromettant la stabilité des berges. La véloroute, aménagée sur la rive gauche, était elle aussi potentiellement menacée. Le chan-

tier concernera 455 mètres de berge en rive droite, près de l'écluse 95Y, et 552 mètres en rive gauche, vers l'écluse 94Y.

Classée au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques, cette portion du canal nécessite donc une intervention rapide pour garantir la continuité des usages : navigation, circulation cycliste et gestion efficace de la ressource en eau. « Ce chantier répond à des enjeux structurels mais aussi environnementaux : préserver l'étanchéité du canal, limiter les pertes d'eau, et assurer la pérennité des aménagements », souligne VNF.

La méthode retenue : l'installation de palplanches, des éléments métalliques enfoncés verticalement dans le sol pour

consolider les berges et colmater les fuites. Ces travaux seront réalisés par la société SEG à l'aide d'une pelle hydraulique montée sur le ponton, équipée d'un vibreur. La navigation sur le canal ne sera pas interrompue et la circulation sur la véloroute sera maintenue, bien qu'une vigilance particulière soit demandée aux cyclistes à proximité du chantier.

Le coût total de l'opération s'élève à 854.000 €, dont 300.000 € pris en charge par le Contrat de plan État-région au titre du volet « Mobilités ». Le reste du financement est assuré par VNF. Ce projet s'inscrit dans une stratégie nationale de modernisation des infrastructures fluviales, visant à améliorer la performance

hydraulique des réseaux dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau.

Avec 6.700 kilomètres de voies navigables sous sa responsabilité, VNF ambitionne de faire du fluvial un moteur de développement économique, écologique et social. En misant sur une gestion fine de la ressource, la dynamisation du tourisme durable et la modernisation des équipements, l'établissement public veut ainsi valoriser ce patrimoine d'ingénierie au service des territoires. À Tonnerre, cette opération technique pourrait bien être le premier jalon d'une série de réaménagements à venir sur l'ensemble du canal.

Enzo Beudet

Yonne

FIÈVRE CATARRHALE OVINE : LES VACCINS DISPONIBLES. « Une campagne de vaccination contre la fièvre catarrhale ovine (FCO) sérotype 8 est désormais disponible pour les ovins dans l'Yonne, dans le cadre de la première phase de la campagne nationale de vaccination volontaire pilotée par le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire », font savoir les services préfectoraux. À l'instar de 40 autres départements, l'Yonne est intégrée à cette première phase puisqu'elle n'a pas encore été exposée « à ce sérotype au cours des deux saisons précédentes et qu'elle ne présente donc pas d'immunité naturelle ». L'État a commandé quelque 7 millions de vaccins pour lutter contre cette maladie animale qui vise particulièrement les troupeaux ovins. Cette campagne s'inscrit dans une stratégie plus large de lutte contre la FCO mise en place par le ministère de l'Agriculture comprenant également la création d'un cordon sanitaire vaccinal contre le sérotype 1 dans les départements frontaliers de l'Espagne, afin de prévenir l'introduction du virus sur le territoire français. Cette campagne est prise en charge par l'État à hauteur de 22 M€.

SANTÉ : BIEN TÔT UNE NOUVELLE MSP DANS L'AUXERROIS.

L'accès aux soins va se renforcer dans la communauté d'agglomération avec l'ouverture annoncée d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) de 700 m² à Champs-sur-Yonne, prévue en janvier 2026. Ce projet, lancé en octobre 2024, mobilise dix entreprises locales et vise la construction d'un bâtiment moderne et respectueux des normes environnementales. Quinze professionnels (médecins généralistes, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers, sages-femmes, orthophonistes, nutritionnistes, ostéopathes) y exerceront pour répondre aux besoins du territoire. Estimée à 2,45 M€, l'opération a bénéficié du financement croisé de l'État (1 M€), du conseil régional BFC (400.000 €), du conseil départemental de l'Yonne (250.000 €) et de la communauté de l'Auxerrois (50.000 €). Les loyers attractifs doivent encourager l'installation de jeunes praticiens même si un seul cabinet de médecin généraliste reste à pourvoir.

Côte-d'Or

DIJON AVENIR MOBILISÉ POUR SAUVER DES ARBRES MENACÉS PAR UN PROJET IMMOBILIER.

Au 2, rue de Varennes à Dijon, un projet immobilier porté par BNP Immobilier promotion fait polémique en raison de la présence d'arbres sur la parcelle. « Le terrain, cadastré AR 252 et 291, comporte une vingtaine d'arbres âgés de 15 à 50 ans environ. Pour son projet immobilier, le promoteur déclare l'abattage de 9 arbres, mais sa notice paysagère et notre relevé de terrain attestent de la perte de 3 arbres supplémentaires. Les douze arbres ainsi menacés mesurent entre 20 et 50 cm de diamètre, sont tous d'espèces différentes et en parfaite santé, selon le relevé précis réalisé par Dijon Avenir », estime l'association éponyme qui se présente comme apolitique et annonce introduire un « recours gracieux » auprès de la maire de Dijon Nathalie Koenders afin de revoir le projet (retrait du PC et contrainte au promoteur de conserver les arbres existants). On pressent que la bataille ne fait que s'engager car Dijon Avenir souligne dans un communiqué que « le permis de construire prévoit seulement 35 logements sociaux (13 en locatif et 22 en accession sociale), ne répondant pas aux prescriptions du site de projet qui encadre la constructibilité de ce terrain dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements qui prévoit 80 logements sociaux » et rappelle que le projet Venise 2 a dû être abandonné sur décision du tribunal administratif « sur le motif de l'incertitude majeure pesant sur le nombre d'arbres conservés ».

en bref

Opinions

Sécurité sociale : freinons l'explosion des dépenses !

CPME 71

Le déficit de la Sécurité sociale a atteint 18,2 Mds € en 2024, tiré à plus de 80 % par les dépenses de l'assurance maladie. Et les projections pour 2025 sont encore plus alarmantes : 24 Mds € si aucune réforme n'est engagée.

« Notre modèle social est à bout de souffle, rappelle Clarisse Maillat présidente de la CPME de Saône-et-Loire. Il ne s'agit pas de le remettre en cause, mais bien de le sauver. Et pour cela, nous devons en finir avec les dérives de dépenses et refuser tout nouvel alourdissement de taxes ou d'impôts dans un pays déjà champion mondial des prélèvements. De nombreuses solutions existent, documentées dans les rapports du Parlement, de la Cour des comptes, de l'IGAS, de l'Institut Montaigne, ou de l'Ifrap. Il faut désormais les appliquer. » Elles s'articulent autour de trois priorités claires, énonce la représentante des TPE/PME du département, au risque de faire grincer quelques dents.

« 1. Limiter l'explosion des arrêts maladie. L'augmentation spectaculaire des arrêts maladie - notamment chez les moins de 30 ans - désorganise nos entreprises et pèse lourde-

ment sur les comptes publics. Il est urgent d'agir pour stopper un phénomène devenu structurel et instaurer trois jours de carence d'ordre public, dans le privé comme dans le public, renforcer le contrôle des prescriptions, notamment pour les affections de longue durée (ALD) et mieux encadrer les conditions d'arrêt maladie, en lien avec la médecine du travail, pour lutter contre l'absentéisme et les fraudes liées aux arrêts injustifiés.

2. Sortir de l'illusion du tout gratuit. Le système d'assurance maladie ne peut plus être perçu comme un simple droit de tirage sans contrepartie. Il est temps de responsabiliser les usages, tout en préservant la solidarité : doubler les franchises médicales, pour éviter les actes de confort, recentrer les critères des ALD et en réduire la liste, renforcer les contrôles contre les abus de prescriptions, rappeler que la vocation première de la Sécurité sociale n'est pas de financer sans limites les usages non justifiés mais de venir en aide à ceux qui en ont besoin face à la maladie.

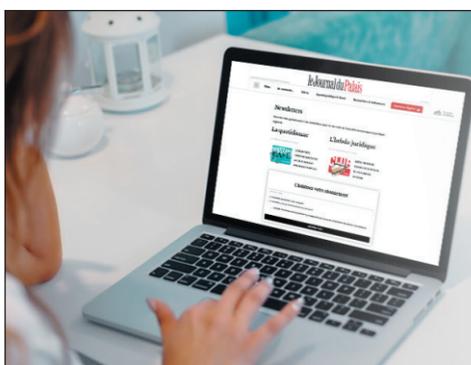
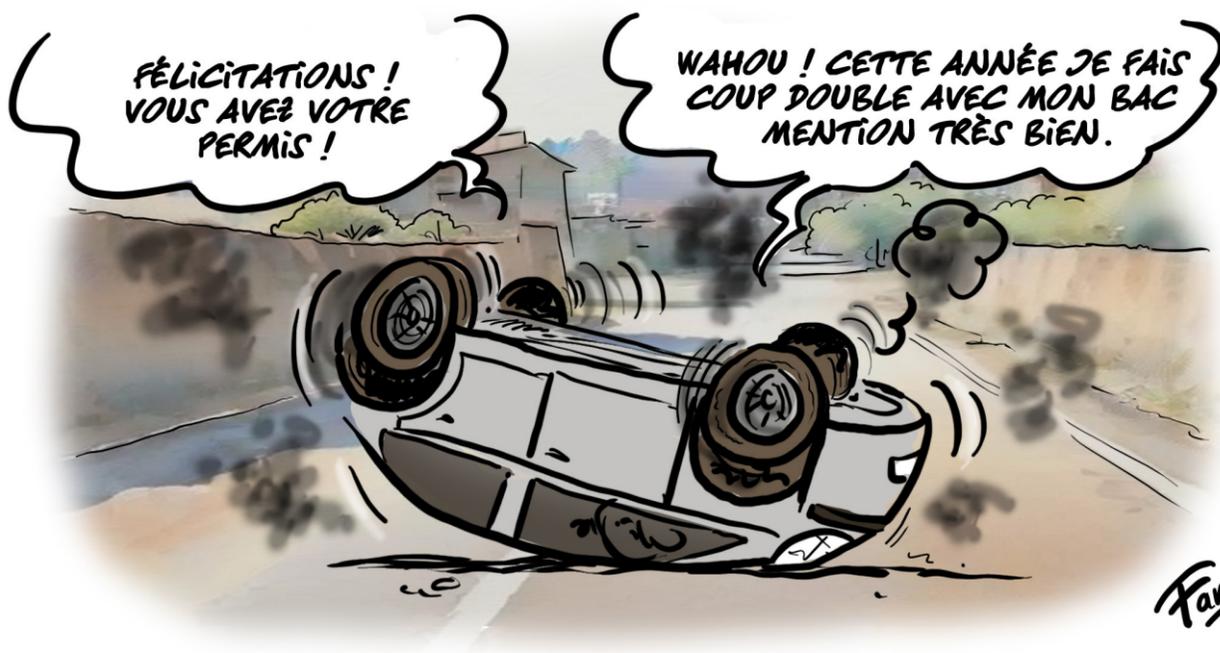
3. Améliorer l'efficacité de notre système

de santé : il est possible de faire mieux, sans rogner sur la qualité des soins, en modernisant nos pratiques et en rationalisant la gestion, déployer massivement la télé-médecine, encourager la prescription de médicaments génériques (objectif : 85 % de taux de substitution), poursuivre le virage ambulatoire dans les hôpitaux, réduire les coûts de gestion de la protection sociale; exploiter les potentialités de l'intelligence artificielle dans la gestion des budgets, renforcer la lutte contre la fraude, en particulier à l'étranger et sur les cartes vitales. Ces mesures pourraient générer plusieurs milliards d'euros d'économies, sans sacrifier la qualité des soins. »

Le statu quo n'est plus une option, alerte la présidente. « Pour sauvegarder notre modèle social, il faut agir maintenant. En ciblant les abus, en modernisant les pratiques, et en refusant toute solution de facilité qui consisterait à taxer encore davantage nos entreprises ou les salariés. Nous appelons à une mobilisation collective et responsable. Préserver notre système de santé, c'est aussi lui redonner du sens. »

Le regard de Faro

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE AMÉLIORER LE TAUX DE RÉUSSITE AU PERMIS DE CONDUIRE



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

Août ou l'édito de la flemme



Je ne pourrais pas certifier si c'est l'immensité du délai qui me rapproche de mes congés annuels, la désespérance dans laquelle ce monde me plonge, ou la météo qu'il faut bien qualifier de merdique, mais au moment d'écrire cet édito, j'ai plutôt

intérêt de me trouver quelques raisons de me réjouir plutôt que de me laisser sombrer dans la mélancolie.

Ainsi le temps bien pourrave de ce mois de juillet, entre coups de chaud et bourrasques pluvio-venteuses, façon moussons sans les palmiers mais avec les moustiques donne, paradoxalement, bien des occasions de divertir. C'est en effet le moment idéal pour :

- ne jamais sortir sans un joli parapluie, qui pourra servir d'ombrelle à l'occasion et vous donnera, à peu de frais, un air chic et distingué de vieux lord anglais, ce qui dans notre époque négligée qui a élevé le bob au rang d'objet de désir, vaut largement le coup ;

- tester en conditions réelles la promesse waterproof de ce luxueux mascara acquis moyennant le sacrifice d'une partie de votre PEL. Si effet panda, vous êtes en droit de braquer LVMH. (Vaut aussi en version chaussures chez Berlutti ou Décathlon selon vos moyens) ;

- enfin, ENFIN ! Se venger de cette collègue haïe, de ce voisin détesté, de ce beau-frère casse-pieds, de ce cousin auquel toute votre enfance on vous a comparé (il était mieux en tout) et qui vous a dit, l'air triomphant, à l'orée de ses vacances de juilletiste : « Cette année, on profite de la maison, c'est vrai quoi, le jardin est splendide et on vient de refaire la piscine, on va jouer les touristes chez nous, ça va être génial » et à qui vous avez répondu : « Ah ouais t'es sûr ? », alors que oui, la ville en vacances sous le soleil en ayant l'impression d'en être le propriétaire à chaque fois que vous devez expliquer son chemin à un touriste, bien sûr que c'est génial ! (Relisez Paris au mois d'août, de René Fallet, vous verrez !) Sauf que là... il est où, le collègue/voisin/beau-frère/cousin alors que les averse se déchaînent ? Dans son salon, un café (un café ! Au mois de juillet !) un pull sur les épaules en regrettant de ne pas être à La Baule, regardant mélancoliquement la piscine se remplir au rythme des gouttes de pluie et du fiel qui déborde de votre cœur...

Et à tous ceux qui se disent : Ben dis donc, elle s'est pas trop foulée avec son édito de la flemme, je réponds : peut-être. Mais je suis trop occupée à supplier toutes les divinités de la pluie pour qu'elles aillent se faire prier ailleurs dans les semaines à venir car il y aura forcément un voisin/collègue/beau-frère/cousin qui reprendra le boulot et à qui de ma part on fera un gros bisou quand, chers lecteurs, comme moi, vous serez en vacances sous le soleil retrouvé grâce à mes incantations...

Le coin bouquins

LIBRE-ÉCHANGE AGRICOLE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE.



La polémique autour de la loi Duplomb a mis en exergue comment les produits agro-alimentaires sont mis en concurrence au niveau mondial alors que les mêmes normes écologiques ne s'imposent pas internationalement,

si bien que les agriculteurs engagés dans des pratiques plus durables perdent en compétitivité. Cet ouvrage présente les contraintes que les accords de l'Organisation mondiale du commerce et les traités commerciaux européens font peser sur des politiques agricoles qui se voudraient vertueuses, et met en lumière les marges de manœuvre dont disposent les États pour protéger leurs agricultures locales.

♦ Éditions Quæ, 84 pages, 15 €.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Procédures adaptées

Commune de LIERNAIS

Avis d'appel public à la concurrence

Rénovation d'un bâtiment communal pour accueillir les bureaux de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA)
Maitre d'Ouvrage : Commune de LIERNAIS 33 Rue de la Guette 21 430
LIERNAIS Maire : M. GUENOT Tel : 03.80.84.42.34
e-mail : mairieliermais@wanadoo.fr

Marché public à Procédure Adaptée
Mis en oeuvre conformément au Code de la Commande Publique
Date de limite de réception des offres : 12 septembre 2025 à 17h
OBJET DU MARCHÉ :
Travaux de rénovation d'un ancien bâtiment accueillant des studios, dans un bâtiment communal, pour la création des bureaux de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA)

Les variantes libres et imposées ne sont pas autorisées.
VISITE DES LIEUX :
Visite des lieux OBLIGATOIRE sur RDV uniquement.
Prise de RDV : 03.80.84.42.34 ou au 06.07.81.64.45
Obtention des documents : Dossier de Consultation des Entreprises téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur
Remise des offres et des candidatures : Voie électronique
PIÈCES DU MARCHÉ :
- Règlement de Consultation (RC)
- Acte d'engagement (AE)
- Cahier des Clauses Particulières (CCP)
- Programme de travaux de rénovations souhaités
Groupement d'entrepreneur : Les candidats pourront répondre seuls ou en groupement
Critères d'analyse des offres :
- Prix : 40% (détail dans le RC)
- Valeur technique : 60% (détail dans le RC)
Délai de réalisation : Délai maximum de réalisation est fixé à
- Rendu APD au plus tard la deuxième semaine de janvier (S02) - Dépôt pour la DETR
- 30 jours pour la tranche ferme
- 60 jours pour la tranche optionnelle 1
- 120 jours pour la tranche optionnelle 2
Date d'envoi à publication : 31 juillet 2025
L2503728



Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice :
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon 4 bis rue des Ecoles 21380 MESSIGNY ET VANTOUX. E-mail : ccfss@ccfss.fr
Adresse(s) internet : Site du profil d'acheteur : www.cc-forets-seine-suzon.fr
Objet du marché : Procédure adaptée : Construction d'une micro-crèche 12 places sur la commune de Darois
Type de marché travaux : Exécution
Lieu d'exécution : Rue de l'aviation - 21121 DAROIS
Lieu d'exécution : Commune de Darois
Code NUTS : FR261
Date limite de réception des offres : Mercredi 24 septembre 2025 à 12h
Les travaux sont répartis en 11 lots définis comme suit :
01 - TERRASSEMENTS - VRD
02 - MACONNERIE
03 - FACADES
04 - ETANCHEITE
05 - MENUISERIES EXTERIEURES
06 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS
07 - CLOISONS - PEINTURES - ISOLATIONS
08 - REVETEMENTS DE SOLS - FAÏENCE
09 - PLOMBERIE - SANITAIRE
10 - CHAUFFAGE - VENTILATION
11 - ELECTRICITE - COURANT FAIBLES
Les entreprises pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
Conditions de participations : Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre la plus avantageuse conformément aux critères d'attribution pondérés dont le détail figure dans le règlement de consultation.
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
Renseignements administratifs : Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon 4 bis rue des Ecoles - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX. Mail : ccfss@ccfss.fr - Tél. : 03.80.42.99.00
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON, 22 RUE D'ASSAS 21000 DIJON
Renseignements techniques : FORMA3 188 AVENUE Jacques Duhamel 39100 DOLE - 0384828700 - architectes@forma3.fr
Adresse à laquelle les offres/candidatures numériques doivent être envoyés : www.marchés.securisés.fr
L2503713

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco
Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

M. Patrice ESPINOSA - Président
12 Rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS
Tél. : 03.80.37.73.88
mél : commandepublique@plainedijonnaise.fr
web : <http://www.plainedijonnaise.fr>

Avis rectificatif du 28/07/25

Référence : 2025-010

Objet : Travaux d'aménagement intérieur pour la création d'une épicerie sociale et solidaire à GENLIS

Remise des offres :

au lieu de : 25/08/25 à 12h00 au plus tard.

lire : 29/08/25 à 12h00 au plus tard.

Date limite :

Après la mention : Remise des offres le 25/08/2025 à 12 heures au plus tard

Ajouter : La remise des offres est reportée au 29 août 2025 à 12h00.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.marchés-publics.info>

L2503750

ANNONCES LÉGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSIION
ATTRIBUTION D'APPORTS

**SCP "Marc BARTHEN,
Céline RUIZ et Victor VANDEL"**
Titulaire d'un Office Notarial à DOLE (Jura)
8 rue Joseph Thoret

AUTO CONTROLE
SEURROIS / AM CT

Suivant acte reçu par Maître Sophie DACLIN, notaire à DOLE, le 7 juillet 2025.

La Société «AUTO CONTROLE SEURROIS», SARL au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à SEURRE (21250), Route de Pagny - RCS de DIJON : 789.391.711.

A CEDE A :
La Société «AM CT», SAS au capital de 20.000,00 €, dont le siège est à SEURRE (21250), Route de Pagny - RCS de DIJON : 943.274.175.

Le fonds artisanal de CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE sis à SEURRE (21250), Route de Pagny et pour lequel il est immatriculé au registre national des entreprises et identifié au SIREN sous le numéro 789.391.711. (N° SIRET : 789.391.711.00015 - Code APE 71.20A), avec tous éléments incorporels et corporels attachés au fonds.

Moyennant le prix principal de TROIS CENTS MILLE EUROS (300 000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 230.700,00 € et au matériel pour 69.300,00 €.

Entrée en jouissance fixée au 07.07.2025.
Opposition au siège du fonds vendu et correspondance chez Maître Sophie DACLIN, notaire à DOLE (39), dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour avis et insertion : Sophie DACLIN

L2503749

CONSTITUTION
DE SOCIETEBRASSERIE
BACCHUS

30 place du Général Leclerc - 21120 IS SUR TILLE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SARL : BRASSERIE BACCHUS au capital de 2 500 €.

Siège social : 30 place du Général Leclerc 21120 IS SUR TILLE

Objet : restaurant, brasserie, bar
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de DIJON

Gérant : Monsieur Alexandre CHATIGNOUX demeurant 6B boulevard Montaigne 21000 DIJON nommé pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
L2503071

AU MAGNY
GOURMAND

22 Grande Rue de Laborde
21200 MONTAGNY LES BEAUNE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la SARL : AU MAGNY GOURMAND au capital de 2 000 €.

Siège social : 22 Grande Rue de Laborde - 21200 MONTAGNY LES BEAUNE

Objet : Le commerce et la fabrication de viennoiseries, snacking, biscuiterie, confiserie, chocolat, pâtisserie, traiteur, vente en ambulant de ces produits.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de DIJON

Gérant : Monsieur Maxence PERRIN demeurant 4 rue des Champs à la Ronce 21000 DIJON nommé pour une durée indéterminée

La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
L2503605

LIGNIER Rémi

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 D Rue Gaudot
21410 MALAIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MALAIN du 23/07/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : LIGNIER Rémi

Siège social : 13 D Rue Gaudot,
21410 MALAIN

Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit et celles que soient leurs activités ;

L'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en œuvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

La participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe, le contrôle des filiales et la gestion de la politique stratégique des filiales ;

La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables, commerciaux, financiers, informatiques, techniques, de ressources humaines, de formation, d'études au profit des sociétés du groupe ;

L'exercice de mandats sociaux au sein des filiales ;

L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous titres de participation et de placement ;

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Rémi LIGNIER, demeurant 13 D Rue Gaudot 21410 MALAIN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis La Gérance

L2503664

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

SCI praedium lucis

avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître MUGNERET le 24/07/2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI praedium lucis.

SIÈGE SOCIAL : 6 rue Maurice Mauchamp - résidence du lac - 21200 BEAUNE.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : l'acquisition, l'apport, la propriété, l'aménagement, l'administration, la gestion et la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

GÉRANT : M. Cristian SEGUIN demeurant à BEAUNE (21200), résidence du lac, 6 rue Maurice Mauchamp.

CLAUDE D'AGRÈMENT : toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité.

Immatriculation : RCS DIJON.

Pour avis.

L2503709



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

AJ TABAC
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : AJ TABAC.

FORME : Société en nom collectif.

CAPITAL : 95.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 587 route de Gray - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

OBJET : L'exploitation d'un fonds de commerce de vente de tabac, presse, papeterie, produits de la Française des Jeux, articles de fumeurs et cigares, PMU, photocopies, souvenirs, carterie, piles, l'achat et la vente de cigarettes électroniques, e-liquides et accessoires pour cigarettes électroniques, la gestion de tous types de comptes courants pouvant être distribués chez les buralistes, la gestion de tous types de relais colis, de paiement de proximité, de carte grise, de timbres fiscaux, de vente de bijoux, d'articles de maroquinerie, de bimbeloterie, de cadeaux, de jouets, de friandises, d'alimentation générale, de café sur place ou à emporter et de boissons à emporter.

A ce titre, la société prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

La société pourra également participer, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations se rapportant à son objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions ou autrement, ainsi que par la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Capital social : 100 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jérôme BARRIER demeurant à MESSIGNY ET VANTOUX (Côte d'Or) chemin de dessous le clos,

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis La Gérance

L2503722

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

Del'Holding Innov
Constitution société civile

Aux termes d'un ASSP du 24/07/2025, il a été constituée une société civile :

Dénomination sociale : Del'Holding Innov

Objet social : l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente de tous biens et droits immobiliers ; le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233 -3 du code de commerce par la Société.

Siège social : 16 Rue du Vignery, 21160 PERRIGNY LES DIJON

Capital : 450 010 euros

Durée : 99 ans

Gérante associée indéfiniment responsable : M^{me} Delphine RESSY demeurant 11B Avenue des droits de l'homme et du citoyen, 21300 CHENOVE ;

Associée indéfiniment responsable : M^{me} Elisa CUISINE demeurant 11B Avenue des droits de l'homme et du citoyen, 21300 CHENOVE.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

Immatriculation au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2503775



DIJONEX
Société civile immobilière au capital de 100 000 euros
Siège social : 37 Rue Elsa Triolet - Parc Valmy
21000 DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 24 juillet 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DIJONEX

Siège social : 37 Rue Elsa Triolet - Parc Valmy, 21000 DIJON

Objet social :

- la construction, l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, nus et/ou meublés, dont elle est ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement,

- la gestion, l'acquisition et l'administration de valeurs mobilières, placements ainsi que toutes opérations financières d'achat ou vente de titres, - éventuellement et

exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jérôme BARRIER demeurant à MESSIGNY ET VANTOUX (Côte d'Or) chemin de dessous le clos,

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis La Gérance

L2503722

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

Del'Holding Innov
Constitution société civile

Aux termes d'un ASSP du 24/07/2025, il a été constituée une société civile :

Dénomination sociale : Del'Holding Innov

Objet social : l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente de tous biens et droits immobiliers ; le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233 -3 du code de commerce par la Société.

Siège social : 16 Rue du Vignery, 21160 PERRIGNY LES DIJON

Capital : 450 010 euros

Durée : 99 ans

Gérante associée indéfiniment responsable : M^{me} Delphine RESSY demeurant 11B Avenue des droits de l'homme et du citoyen, 21300 CHENOVE ;

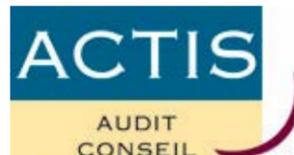
Associée indéfiniment responsable : M^{me} Elisa CUISINE demeurant 11B Avenue des droits de l'homme et du citoyen, 21300 CHENOVE.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

Immatriculation au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2503731



HB COMPAGNIE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
12 Rue de la Breuchillière
21000 DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Dijon (21) du 28 juillet 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : HB COMPAGNIE.

SIÈGE : 12 Rue de la Breuchillière - 21000 DIJON.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'acquisition de participations minoritaires ou majoritaires dans toutes sociétés quel que soit l'objet ou l'activité de celles-ci.

La gestion de ces participations,

La prestation de tous services aux sociétés dans lesquelles une participation est détenue notamment gestion de trésorerie, prestations administratives, comptables, financières, de conseil ou commerciales,

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Gaëtan HYENNE, demeurant 12 Rue Gauthy, 21380 MESSIGNY ET VANTOUX.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Julian BUCCIACCHIO, demeurant 24 Rue de la Maladière 21380 MESSIGNY ET VANTOUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : Le Président

L2503762

LES PIQUETS
DE LA FERME

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Villy le Moutier du 25/07/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : LES PIQUETS DE LA FERME.

SIÈGE SOCIAL : Route de Corberon - 21250 VILLY LE MOUTIER.

OBJET SOCIAL : La fabrication et la vente de piquets de vignes et de clôture ; La vente de bois de chauffage ; L'activité d'exploitation forestière ; L'élevage de poules et la vente d'oeufs.

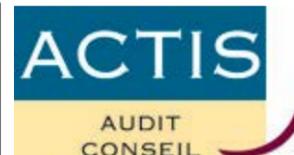
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Antonin RONGET, demeurant 36 chemin de Marigny - 21250 VILLY LE MOUTIER, assure la gérance.

R.C.S. DIJON.

L2503711



HB IMMO
Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
12 rue de la Breuchillière
21000 DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 30 juillet 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : HB IMMO. SIÈGE SOCIAL : 12 rue de la Breuchillière - 21000 DIJON.

OBJET SOCIAL : - La propriété, l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; - La construction sur les terrains éventuellement acquis par la société, d'immeubles de toute nature et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la société ; - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Julian BUCCIACCHIO, né le 25 juillet 1987 à DIJON, demeurant 24 rue de la Maladière - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX ; Monsieur Gaëtan HYENNE, né le 11 août 1989 à DIJON (21), demeurant 12 rue Gauthy - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIIONS DE PARTS : - Agrément requis dans tous les cas ; - Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2503786

PALMARES

Aux termes d'un acte sous seing privé à DIJON en date du 31/07/2025 - il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée. DÉNOMINATION SOCIALE : PALMARES. SIÈGE SOCIAL : 28 RUE CHARRUE 21000 DIJON. OBJET SOCIAL : Achat, vente en gros, demi-gros ou au détail, en magasin physique ou en ligne, de produits cosmétiques, de soins, de parfumerie, d'hygiène, de maquillage, d'accessoires de beauté, d'appareils ou équipements esthétiques non médicaux, et de tous articles s'y rapportant ; importation, exportation, distribution, représentation, commercialisation et promotion de produits ou marques de cosmétiques et de beauté ; exploitation d'un institut de beauté proposant des soins esthétiques non médicaux du visage et du corps, y compris épilation, soins de la peau, soins des mains et des pieds, maquillage, manucure, pédicure esthétique, modelages corporels à visée esthétique, pose de vernis et d'ongles ; prestations de conseil en image et en bien-être ; utilisation de techniques esthétiques non médicales autorisées ; participation à des événements professionnels dans les domaines de l'esthétique et du bien-être ; formation non diplômante en esthétique ou vente de produits de beauté ; et plus généralement, toutes opérations commerciales, artisanales ou de services pouvant se rattacher directement ou

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SCEA CHASSAGNON

Société civile d'exploitation agricole au capital de 46 000 euros
Siège social : Route Départementale 28
21490 SAINT-JULIEN
RCS DIJON

Avis de constitution

Acte authentique reçu par Me PAULY, notaire à DIJON, le 29/07/2025.

Il a été constituée une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : SCEA CHASSAGNON ;
- Siège : ST JULIEN (21490), Route Départementale 28 ;
- Durée : 99 ans ;
- Objet : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles.

- Capital : 46 000, constitué à concurrence de 1 000 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 45 000 euros au moyen de l'apport de l'entreprise individuelle de M. Camille PAILLET composée d'un bâtiment agricole et son terrain attenant, d'installation techniques et de matériel.

- Gérance : ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée, Camille PAILLET demeurant Route Départementale 28, 21490 SAINT-JULIEN et Corentin CHASSAGNON demeurant 98 avenue Victor Hugo 21000 DIJON.

- Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. La cession des parts sociales à d'autres personnes ne peut intervenir qu'après l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

La gérance

L2503784

COETIC

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société COETIC, Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €, Siège : 16 rue Sainte Marguerite, 21200 BEAUNE, Durée : 99 ans, Objet : Le conseil, l'assistance, la création, la vente de logiciels, de systèmes et d'outils dans les domaines du numérique, du digital, de l'informatique. Le Président est la société ANTAURXEL, société à responsabilité limitée au capital de 374 216 euros, dont le siège social est 16 rue Sainte-Marguerite, 21200 BEAUNE, immatriculée au RCS DIJON sous le numéro 898 443 197. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis : Le président.

L2503751

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.80.68.25.55

annoncelgale.jdp@legalnet.org



SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

VBX Capital

Suivant acte reçu par Me Luc DASNOY, notaire à DIJON, le 28 juillet 2025, a été constituée une Société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée « VBX Capital ».

Siège social : BEAUNE (21200), 24 B avenue de la Sablière.
Capital : 1.000,00 € divisé en 1000 actions de 1,00 € chacune.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Objet social : la prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, toutes sociétés ou groupements, quelle qu'en soit la forme, créés ou à créer, et ce par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, fusions, alliances, associations, sociétés en participation, groupement d'intérêts ou autres. La gestion, la cession, la mise en valeur de ces participations. L'animation effective de ses filiales, notamment par la participation active à la conduite de leur politique et au contrôle de leur activité, la fourniture de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers, et plus généralement, toutes prestations de services au profit des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts. L'acquisition, la propriété, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, à usage professionnel ou non. Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Premier président : M. Valentin Hervé Patrick BARDOUX, demeurant à BEAUNE (21200), 24 B avenue de la Sablière.
Cessions des actions : les cessions ou transmissions d'actions au profit des tiers sont soumises à l'agrément du président.
Pour insertion : Maître Luc DASNOY L2503756

Pour avis : Le Président

L2503756

MODIFICATION DE STATUTS

BADET CLEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros
Siège social : 10 rue Lavoisier, 21700 NUIITS SAINT GEORGES
401952957 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 26 juin 2025, il résulte que :

- Monsieur Bernard YON a démissionné de ses fonctions d'administrateur à compter du 15 mars 2025.

- le mandat de Monsieur Thierry DUMAS, commissaire aux comptes suppléant, est arrivé à expiration, il n'est pas renouveler et il n'est pas procédé à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis : Le Président

L2502759

BICHOT S.A.

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 10.000.000 Euros
Siège social :
6 bis bd Jacques Copeau
21200 BEAUNE
R.C. Dijon 036 380 046 B

Aux termes d'une délibération en date du 21 mai 2025, le conseil de surveillance a pris acte du décès survenu le 8 avril 2025 de M. Jean-Marc BICHOT, demeurant 12b rue Alexandre Coutureau - 92210 SAINT CLOUD, membre et vice-président du conseil de surveillance, et a décidé de ne pas le remplacer dans ses fonctions.

Pour avis :

L2503640

HAUTS DE SALENGRO

SCI au capital 6.097,96 Euros
Siège :
1 rue du Lavoir
21610 ST MAURICE SUR VINGEANNE
n° 418 708 483 R.C.S. Dijon

L'AGE du 19/07/2025 a décidé, avec effet au 20/09/2022, de ne pas remplacer Serge BOISSELIER cogérant décédé (Catherine BOISSELIER assumant seule cette fonction), puis avec effet au 19/07/2025 : a pris pour nouvel objet social - Acquisition, administration et exploitation par bail, location, ou autrement, de tous biens immobiliers ; Faire effectuer, en sous-traitance tous travaux de construction, aménagement, rénovation et embellissement sur lesdits biens ; Aliénation desdits biens immobiliers ; Obtention de tous crédits, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des biens immobiliers ; Et généralement, toutes opérations civiles se rattachant à l'objet ; A transféré le siège au 20 av Carnot - 21120 IS SUR TILLE.

Pour avis.

L2503380

SARL KALVI INVEST

Par décision du 30/06/2025, l'Associé Unique de la SARL «KALVI INVEST», capital : 1 000 €, siège : 20, rue de Montigny 21000 DIJON, 840 414 213 RCS DIJON, a décidé une augmentation du capital social de 699 000 € par incorporation de réserves. Ancienne mention : Capital social : MILLE EUROS (1 000 €). Nouvelle mention : Capital social : SEPT CENT MILLE EUROS (700 000 €). Modification des articles 6 et 7 des statuts.

L2503554



DOMAINE GEORGES MUGNERET GIBOURG

SCEA au capital de 4 482 200 euros
Siège social : 5 rue des Communes
21700 VOSNE ROMANEE
513 459 719 RCS DIJON

Démission co-gérante

La collectivité des associés de la SCEA DOMAINE GEORGES MUGNERET GIBOURG réunis en assemblée générale ordinaire le 18/07/2025, a pris acte de la démission de Madame Marie-Christine TEILLAUD de ses fonctions de co-gérante à compter du 31/07/2025 et a décidé de ne pas la remplacer. Madame Marie-Andrée NAULEAU reste seule gérante. Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

POUR AVIS La gérance

L2503619



JEAN-MARC VOARICK

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Place du Chapitre
21420 ALOXE CORTON
812 786 549 RCS DIJON

Dénomination + gérance

Aux termes d'une décision en date du 22 juillet 2025, l'Associée Unique a décidé :

- de remplacer à compter du 22/07/2025 la dénomination sociale «JEAN-MARC VOARICK» par «VICTOR VOARICK» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- de nommer Monsieur Victor VOARICK, demeurant 1 place du Chapitre 21420 ALOXE CORTON, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-Marc VOARICK, démissionnaire.

Pour avis : La Gérance

L2503642

SAS GASTON HOTDOGUERIE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
11 boulevard Voltaire
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 939 991 683

Modification de l'objet social par adjonction d'activité

En date du 23 juillet 2025, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de restauration rapide sur place et à emporter, débit de boissons avec consommation sur place et à emporter et de modifier l'article 2 des statuts de manière rétroactive à compter du 01 juillet 2025.

ANCIENNE MENTION : La société a pour objet en France et dans tous pays :

- L'exploitation, la gestion et le développement de toute activité de vente et de fabrication de pâtisserie, chocolaterie, glaces et confiserie, traiteur, épicerie fine, salon de thé, restauration rapide et débit de boisson avec consommation ;

- Et plus généralement participer par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.

NOUVELLE MENTION : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

- L'exploitation, la gestion, le développement de toute activité de vente et de fabrication de pâtisserie, chocolaterie, glaces et confiserie, traiteur, épicerie fine, salon de thé, restauration rapide sur place et à emporter, débit de boissons avec consommation sur place et à emporter ;
- Et plus généralement participer par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.

Pour avis.

L2503667



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

EARL DU DOMAINE JAFFLIN

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 151.500 Euros
Siège social :
14 avenue de Chamboland
21700 NUIITS SAINT GEORGES
353 671 209 R.C.S. Dijon

DUA 21/07/2025 : Démission de M^{me} Béatrice JAFFLIN de ses fonctions de gérante à compter du 31/08/2025.

La gérance.

L2503710

SAS GASTON HOTDOGUERIE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
11 boulevard Voltaire
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 939 991 683

Transfert du siège social dans le même ressort

En date du 23 juillet 2025, l'AGE a décidé de procéder au transfert du siège social de la société du 11 boulevard Voltaire à DIJON (21000) au 26 rue Musette à DIJON (21000), et ce à compter du 01 juillet 2025 de manière rétroactive.

Pour avis.

L2503669



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SAUJAC SAS

Société anonyme transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 600 000 euros
Siège social : Avenue de la Sablière
ZI Les Maladières 21200 BEAUNE
378 518 146 RCS DIJON

Avis de transformation

PV AGE 30.06.2025 : Transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour.

L'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 600 000 euros.

Modification de la dénomination sociale de SAUJAC S.A. en SAUJAC SAS.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions et transmissions d'actions entre associés ou au profit des conjoints, des ascendants et descendants sont libres. Toute cession ou transmission au profit de tiers étrangers à la société, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :

Administrateurs : Jean-Christophe SAUNIER et Gaëlle SAUNIER-LOUYOT

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : Nicole SAUNIER
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : Nicole SAUNIER, demeurant 15 rue des Fontaines 21200 VIGNOLLES ;
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Gaëlle SAUNIER-LOUYOT, demeurant 7 bis rue du Clos des Chartreux 21200 BEAUNE.

COMMISSAIRE AUX COMPTES confirmé dans ses fonctions.

La Présidente

L2503716



DOMAINE ROULOT

SCEA au capital de 174 471 euros
Siège social : 1 rue Charles Giraud
21190 MEURSAULT
327 945 143 RCS DIJON

Gérance

La collectivité des associés de la SCEA DOMAINE ROULOT réunis en assemblée générale ordinaire le 24/07/2025 a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Marc ROULOT de ses fonctions de co-gérant à compter du 31/07/2025 et a décidé de ne pas le remplacer. Monsieur Félicien ROULOT et la société SARL JEAN-MARC ROULOT restent seuls co-gérants.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis La gérance

L2503677

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE SAINT JEAN

GFA au capital de 193 776 €
Siège social : Château de Brognon - 21490 BROGNON
431 674 654 RCS DIJON

Aux termes des délibérations de l'AGE du 08/01/2024, les associés ont décidé de proroger jusqu'au 27/02/2123 la durée du groupement et ont modifié corrélativement l'article 5 des statuts. Pour avis. La gérance.

L2503687

ELECTRICITE GENERALE NUITONNE

ELECTRICITE GENERALE NUITONNE - Société à responsabilité limitée - au capital de 7 623 euros porté à 120 000 euros - Siège social : 12 Rue Felix Tisserand 21700 NUIITS ST GEORGES - 433 952 967 RCS DIJON : AGE du 31/07/2025 a décidé de l'augmentation du capital de 112 377,00 euros par l'incorporation de réserves et statuts modifiés.
L2503693

SA MAISON JOSEPH DROUHIN

Société anonyme
au capital de 1.000.450 Euros
7 rue d'Enfer - 21200 BEAUNE
515 620 417 R.C.S. Dijon

Aux termes du procès-verbal de délibération en date du 30 juin 2025, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires a :

- nommé M. Laurent JOUSSET -DROUHIN, demeurant 17 Leatherstocking Lane, Mamaroneck, NY 10543 (USA) en tant que membre du Conseil de Surveillance ;

- modifié l'Article 15 - « Composition du Conseil de Surveillance » des statuts de la Société pour porter de 3 à 6 le nombre de membres.

L2503695

JAIM2N

L'AG Mixte du 21/05/2025 de la société JAIM2N (SCI au capital de 100 € ayant son siège 17 Rue Abbé Gallix 21120 GEMEAUX, immat 835 241 886 RCS DIJON) a pris acte de la démission de M. Stéphane BLANC (demeurant 17 Rue Abbé Gallix 21120 GEMEAUX) de ses fonctions de gérant et a nommé en remplacement M^{me} Marie TACHE et Monsieur Nicolas TACHE (demeurant 356 Rue de Moirey 21850 SAINT-APOLLINAIRE), secondant M^{me} Nathalie CHIAPPELO également gérante.

L'AGE du 30/05/2025 de la SCI «JAIM2N», a décidé de transférer le siège au 356 rue de Moirey 21850 SAINT-APOLLINAIRE à compter du 30/05/2025, et de modifier l'article 4 des statuts.

L2503700



9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

TORIKARA-SAN

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1.000 Euros
Siège social :
45 Rue Jean Jacques Rousseau
21000 DIJON
889 286 605 RCS Dijon

Le 25/07/25, après avoir pris acte de la démission de son Président M Keigo KIMURA, né le 30 mai 1976 à OSAKA (JAPON), de nationalité japonaise, demeurant 11 B Boulevard Voltaire - 21000 DIJON, les associés de la société TORIKARA-SAN ont décidé à compter du même jour de nommer en remplacement Madame Yu FUKAO, née le 08 août 1980 à KYOTO (JAPON), de nationalité japonaise, demeurant 14 Rue Lamonnoye - 21000 DIJON.

Pour avis, la Présidente

L2503714

CARRIERE COMMUNICATION

SARL au capital de 803.250 €
Siège social : 9 rue d'Hauteville - 21121 DAIX
434 491 361 RCS DIJON

Augmentation de capital

L'AG du 30/06/2025 a augmenté le capital de la Société de 199.500 € pour le porter à 1.002.750 €, par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le poste «report à nouveau» et par élévation de la valeur nominale des parts.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : Capital social : 803.250 €

Nouvelle mention : Capital social : 1.002.750 €

Mention au RCS de Dijon

L2503718

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PHILIPPE VANCON ET ASSOCIES
EURL au capital de 30 000 €
Siège social : 12 rue Poissonnerie
21200 BEAUNE
RCS de DIJON n°538 670 522

Avis de modification

En date du 28/07/2025, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social à compter du 28/07/2025.

Nouvel objet social : acquisition, administration, gestion et vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; animation de filiales ; assistance administrative, financière, commerciale et de gestion à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation ; conseil, coaching, formation, audit et accompagnement en matière de direction générale d'entreprise, de direction commerciale et marketing, d'organisation des ressources humaines, de gestion des systèmes administratifs et plus généralement des systèmes d'informations dans toutes entités privées ou publiques ; mise en relation de personnes ou entités désirant collaborer et la perception de commissions au titre de cette activité ; acquisition, administration, gestion et vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; notamment la souscription de contrats de capitalisation, parts de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI, OPC), ceci dans le cadre notamment de la gestion et la transmission du patrimoine familial ; acquisition, souscription, administration, gestion, location et vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPC), ceci dans le cadre notamment de la gestion et la transmission du patrimoine familial ; acquisition, administration, gestion et vente de biens meubles, notamment d'œuvres d'art et de voitures de collection, ceci dans le cadre notamment de la gestion et la transmission du patrimoine familial ; achat, vente, prise à bail, location, gérance, participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de DIJON.
L2503772

SCI THOMSON

SCI au capital de 161.000 Euros
Siège social :
DIJON (21000)
15 boulevard Eugène Spuller
504 481 623 RCS Dijon

Aux termes des décisions des associés du 20/04/2025, suite au décès du gérant M. Georges Louis THOMSON, il a été décidé de désigner gérant M. Vivien Jeffery THOMSON demeurant 13 chemin de Montauban 69005 LYON. Mention au RCS de DIJON.
L2503698

CESAR IMMOBILIER

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 16/07/2025, les associés de la société CESAR IMMOBILIER, SCI au capital de 1.000 €, Siège social : 34A rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON, RCS DIJON 821 549 920, nommé en qualité de gérant la société HANNIBAL, au capital de 1.000.000 € dont le siège social est situé 34A rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON immatriculée au RCS DIJON sous le numéro 989 287 099, en remplacement de Madame Sylvie PEREIRA et de Monsieur Manuel PEREIRA, démissionnaires.

Pour avis - La Gérance.
L2503736



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

AMG INFORMATIQUE
SAS au capital de 240 000 Euros
Siège social : 7 avenue de la Découverte, Parc Technologique
21000 DIJON
RCS de DIJON n°322 043 506

Avis de modification

L'AGE du 23/07/2025 a décidé à compter du 23/07/2025 de nommer en qualité de directeur général JW DIGITAL GROUP, EURL au capital de 100 €, ayant son siège social 7 avenue de la Découverte 21000 DIJON, immatriculée sous le n°945248367 au RCS de DIJON.

Modification au RCS de DIJON.
L2503745



BASEO

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
8 bis rue Paul Langevin
21300 CHENOVE
881 809 065 - RCS Dijon

Aux termes d'un acte du 10/07/2025 constatant les décisions unanimes des associés, il a été décidé d'ajouter à l'objet social : Toute activité consistant à fournir des prestations diversifiées dans le domaine des travaux publics ou privés.

Pour avis, le Président.
L2503760

SARL « CHARPENTE-ESCALIER-MENUISERIE » C.E.M.

SARL transformée en SAS
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
30 Rue des Mardors
21560 COUTERNON
343 192 043 RCS Dijon

Avis de transformation

Selon délibérations du 30/07/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Sa dénomination sociale devient : «CHARPENTE - ESCALIER - MENUISERIE» au lieu de «SARL «CHARPENTE - ESCALIER - MENUISERIE».

Le capital social reste fixé à la somme de 100.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

M. Patrick BAILLOU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Patrick BAILLOU demeurant 2 Rue de la Rigole - 21560 ARC SUR TILLE.

Pour avis : Le Président.
L2503794

AUDICYLOCAP

en cours de transformation en SAS
au capital de 100 Euros
Siège social :
6 B place Saint Bénigne
21000 DIJON
790 218 572 R.C.S. Dijon

Aux termes de l'AGE du 30 juin 2025, la collectivité des associés a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, les dates d'ouverture et de clôture, son siège social et son objet social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 100 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute cession de titre est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Monsieur Patrice PERRAUX, ancien gérant, demeurant 13 rue du Docteur Calmette - 21000 DIJON, a été nommé président de la SAS, pour une durée illimitée.

Pour avis : Le président.
L2503798

Docteur JérémY PLASSARD

SELARL de médecin au capital de 2 500 €
Siège social : 12, avenue Victor Hugo
8 bis rue Paul Langevin
21300 CHENOVE
980 771 786 RCS DIJON

Aux termes des décisions en date du 15/07/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 12, avenue Victor Hugo, 21000 DIJON au 4, rue Lounès Matoub - 21000 DIJON, et ce à compter du 01/08/2025, et de modifier en conséquence l'article 5.1 des statuts.

Pour avis. La gérance.
L2503803



SCP François PENY,
François GÜLLERMET,
Stéphanie CHAPUIS et
Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

SCI DES TERREAUX

36 Rue de Franche Comté,
LAMARCHE SUR SAONE (21760)

Transfert du siège social et modification des gérants

En date du 23 juin 2025, le gérant a décidé le transfert du siège social au 11 Bis Rue de La Marchotte à LAMARCHE SUR SAONE (21760). L'article 4 des statuts est modifié en conséquence

Par acte reçu par maître PENY, notaire à DIJON (21000), le 02 février 2024, Madame Chantal ARBELOT a démissionné de ses fonctions de gérante. Monsieur Serge CAMPAGNOLI, demeurant 11 Bis Rue de La Marchotte à LAMARCHE SUR SAONE (21760) reste seul gérant de la société. L'article 17 des statuts est modifié en conséquence

Pour avis : le notaire.
L2503806

PROHADIS

SARL au capital de 7.500 Euros
Siège social :
8 Pré Rondot - ZAC Bois Guillaume
21850 ST APOLLINAIRE
481 729 085 RCS Dijon

Le 21/07/2025, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de cogérant M. Chems MOUHSINE, demeurant 15 Bis Rue Anatole France - 21300 CHENOVE, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Pour avis : La gérance.
L2503820



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PHILIPPE VANCON ET ASSOCIES
EURL au capital de 30 000 €
Siège social : 12 rue Poissonnerie
21200 BEAUNE
RCS de DIJON n°538 670 522

Avis de modification

En date du 28/07/2025, l'associé unique a décidé à compter du 28/07/2025 de nommer en qualité de co-gérant M. VANCON Guillaume, demeurant 25 Cours Gambetta 69003 LYON.

Modification au RCS de DIJON.
L2503773



Béatrice LERAT - Avocat
6 rue Saint-John Perse - 21000 DIJON

CHRISAMJOS

Société par actions simplifiée
(à associé unique)
au capital de 1.000 Euros
augmenté à 370.300 Euros
Siège social :
6 rue Jacques Duret
21700 NUITS SAINT GEORGES
942 173 477 RCS Dijon

Le 17 juillet 2025, l'associé unique a notamment décidé une augmentation de capital d'un montant de 369.300 € ayant pour conséquence de porter le capital social de 1.000 € à 370.300 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont donc été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS : DIJON
Pour Avis.
L2503825

GERANCE

FIN DE GERANCE

LE PERCO / ROSETTE PERNAND

Location gérance

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Rachel BUSSIERE Notaire à BEAUNE, le 02/07/2025, l'association dénommée LE PERCO, association déclarée, identifiée sous le n° SIREN 941 244 584, dont le siège est 1 place de la Mairie - 21420 PERNAND VERGELESSES a donné en location gérance à la société ROSETTE PERNAND SAS au capital de 1.000 €, dont le siège est 3 rue Louis Pavélot - 21420 PERNAND VERGELESSES, R.C.S. DIJON n° 988 705 109, le fonds de commerce de café bar sis et exploité 3 rue Louis Pavélot - 21420 PERNAND VERGELESSES pour une durée de 9 ans à compter du 01/07/2025. Renouvellement par tacite reconduction.

Pour avis.
L2503715

POURSUITE D'ACTIVITE

DPAYSAGES

EURL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
21 rue de la Gazette - 21270 TALMAY
929 661 395 RCS Dijon

Par décision de l'associé unique du 25/07/2025, il a été décidé en application de l'article L223-42 Ccom, de la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Modification au RCS de DIJON.
L2503836

DISSOLUTION

DE SOCIETE



SCI DE L'AUBESPIN

Société civile immobilière au capital de 1 829,39 euros
Siège social : 19 rue Benjamin Guérard
21500 MONTBARD
377 953 534 RCS DIJON

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 juillet 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Luc FOURNIER, demeurant à MONTBARD (21500), 19 Rue Benjamin Guérard, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
L2503618



SCI DES MOULINS BLEUS

Société civile immobilière en liquidation
Capital social : 1 000,00€
Siège social : 13 rue des Vannées
21560 Arc-sur-Tille
N° SIREN 814 424 024 RCS DIJON

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur

Suivant décisions unanimes du 24/7/25, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : M^{me} Corinne MARTIN demeurant à ARC SUR TILLE (21560) 13 Rue des Vannées.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : à ARC SUR TILLE (21560) 13 Rue des Vannées, siège de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de DIJON

Pour avis, le liquidateur.
L2503717

MANON

Suivant décision en date du 31/12/2024, l'Associé Unique de la société MANON, SCI au capital de 12.500 €, Siège social : 24 Rue Prieur de la Côte d'Or - 21130 AUXONNE, RCS DIJON 491 897 948 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Bernard ALEXANDRE, demeurant 24 Rue Prieur de la Côte d'Or - 21130 AUXONNE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 24 Rue Prieur de la Côte d'Or - 21130 AUXONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
L2503789

CRYSTAL CARRELAGE

9, rue de la Liberté
21110 IZIER

Dissolution anticipée

Le 31/07/2025, l'Associé Unique de la société CRYSTAL CARRELAGE (SARL au capital de 3 000 € ayant son siège au 9, rue de la Liberté, 21110 IZIER, immat 811 807015 RCS DIJON) a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, a nommé Christopher ENDERLIN, (demeurant 9, rue de la Liberté, 21110 IZIER) liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, a fixé le siège de liquidation au 9, rue de la Liberté, 21110 IZIER pour toute correspondance et notification d'actes et documents. Dépôt RCS DIJON.

Pour avis.
L2503835

VANHIGHLAND

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10 000 Euros
Siège social : 10, rue Henri Barbusse - 21600 LONGVIC

Siège de liquidation : 10, rue Henri Barbusse - 21600 LONGVIC
907 542 104 RCS DIJON

Dissolution

Aux termes des décisions unanimes du 25/07/2025, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Grégory FRANCOIS, demeurant 10, rue Henri Barbusse - 21600 LONGVIC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 10, rue Henri Barbusse - 21600 LONGVIC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur
L2503726

CLOTURE

DE LIQUIDATION

ROYAL STEPHANE

L'AGO du 18/07/2025 de la Société «ROYAL STEPHANE» (SCI en liquidation, capital : 1000 €, siège social et de liquidation : 50 Rue de la Préfecture 21000 DIJON, 822 256 699 RCS DIJON), a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Stéphane ROYAL demeurant 12 calle pere alexander 46006 VALENCIA (Espagne), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite AGO. Dépôt des comptes de liquidation au GTC de DIJON, en annexe au RCS et Société radiée dudit registre.
L2503708

MESOCCIM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège : 13 rue du Meix Pillon
21121 DAIX
Siège de liquidation :
13 rue du Meix Pillon
21121 DAIX
953 554 102 RCS Dijon

L'Assemblée Générale ordinaire réunie le 31 mars 2025 au 13 rue du Meix Pillon à DAIX (21121) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jacky THIERY, demeurant 13 rue du Meix Pillon à DAIX (21121), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur
L2503735

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

H2A

H2A - Société par actions simplifiée en liquidation - au capital de 15 000 euros - Siège social : 15 Chemin de Marchezuili, 21220 SEMEZANGES - Siège de liquidation : 15 Chemin de Marchezuili, 21220 SEMEZANGES - 509 518 726 RCS DIJON : L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé les liquidateurs de leur mandat, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. L2503537



SCI DE L'AUBESPIN

Société civile immobilière au capital de 1 829,39 Euros
Siège social : 19 rue Benjamin Guérard 21500 MONTBARD
377 953 534 RCS DIJON

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 21 juillet 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Luc FOURNIER, demeurant à MONTBARD (21500), 19 Rue Benjamin Guérard de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L2503622

EARL SEGUIN JEAN-BAPTISTE

Exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation
Siège social : 21500 NOGENT-LES-MONTBARD
319 642 302 R.C.S. Dijon

Clôture de liquidation

Aux termes d'un acte en date du 31 mai 2023, l'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Pour avis : Le Liquidateur.

L2503696



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

SCI CHAUSSARD

Société Civile Immobilière
Au capital de 3.048,98 Euros
Siège de liquidation :
3 Route de Maison Neuve
21390 PRECY SOUS THIL
R.C.S. Dijon 342 279 429

Aux termes du procès-verbal du 30 juin 2025 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 juin 2025. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2503779

MANON

Suivant décision en date du 31/12/2024, l'associé unique de la société MANON, SCI en liquidation au capital de 12.500 €, siège social et siège de liquidation : 24 rue Prieur de la Côte d'Or - 21130 AUXONNE, R.C.S. DIJON 491 897 948, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bernard ALEXANDRE, demeurant 24 rue Prieur de la Côte d'Or - 21130 AUXONNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis : Le liquidateur.

L2503790

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

TRIDEV

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 20.000,00 Euros
Siège social :
8 B rue Paul Langevin
21300 CHENOVE
892 020 660 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 25 juillet 2025, la société TRIDEV a été dissoute par anticipation. Cette dissolution entraînera transmission universelle de son patrimoine au profit de la société BASEO (881 809 065 R.C.S. DIJON) SAS au capital de 20.000 €, dont le siège social se situe 8 B rue Paul Langevin - 21300 CHENOVE, associée unique, et ce, conformément à l'article 1844-5 du Code civil. M. Patrick CHOUX, demeurant 4 rue de la Cure - 21850 SAINT APOLLINAIRE a été désigné en qualité de mandataire de la société. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au tribunal de commerce de DIJON dans un délai de 30 jours à compter de la publication au BODACC de l'avis de dissolution donnant lieu à transmission universelle de patrimoine.

Pour avis.

L2503761

FUSION



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PJM ASSOCIES

Société civile au capital de 3.285.000 Euros
Siège social :
5 rue de l'Ecole - 21430 DIANCEY
853 909 257 RCS Dijon

FC INVEST

Société civile au capital de 189.800 Euros
Siège social :
5 rue de l'Ecole - 21430 DIANCEY
808 914 485 RCS Dijon

Le 29/07/2025 les associés des sociétés FC INVEST, absorbée et PJM ASSOCIES, absorbante, ont :

- approuvé le projet de traité de fusion absorption en date du 29/07/2025 de la société FC INVEST par la société PJM ASSOCIES.

- augmenté le capital social de PJM ASSOCIES de 1.725.000 € pour le porter de 1.560.000 € à 3.285.000 €, par création de 1 725 parts nouvelles de 1.000 € de valeur nominale, entièrement libérées, attribuées aux associés de FC INVEST, à raison d'1 part de PJM ASSOCIES pour 11 parts de FC INVEST et assimilées aux parts anciennes.

- constaté la réalisation définitive de la fusion le 29/07/2025, avec un effet rétroactif comptablement et fiscalement au 01/12/2024. Ancien capital 1.560.000 €. Nouveau capital 3.285.000 €.

- constaté la dissolution sans liquidation de la société absorbée.

GTC de DIJON en annexe au RCS.

Pour avis.

L2503799

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

PERRIN FONTE

SARL au capital de 500.000 Euros
Siège social :
6 Boulevard Alexandre 1^{er} de Yougoslavie - 21000 DIJON
RCS DIJON 818 557 548

Fusion simplifiée - Avis pour la société absorbante

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date, à DIJON (21), du 13 juin 2025,

La société PERRIN FONTE, société à responsabilité limitée au capital de 500.000 €, dont le siège social est situé 6 Boulevard Alexandre 1^{er} de Yougoslavie à DIJON (21000), immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 818 557 548, (ci-après la «société absorbante»),

Et la société HOLDING MAX, société par actions simplifiée au capital de 799.700 €, dont le siège social est situé 6 Boulevard Alexandre 1^{er} de Yougoslavie à DIJON (21000), immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 752 182 782, (ci-après la «société absorbée»),

ont établi un projet de traité de fusion par absorption de la société HOLDING MAX par la société PERRIN FONTE. Les actifs et passifs de la société absorbée qui seront transmis à la société absorbante s'élevaient à :
Actifs : 3.378.596 € - Passifs : 17.489 € ; d'où un actif net de : 3.361.107 €.

Il est rappelé que, pour chacune des deux sociétés concernées, et en application des dispositions visées à l'article L 236-6 al 2 du Code de Commerce, le projet de traité de fusion a fait l'objet :

- D'un dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON le 18 juin 2025 ;
- D'une insertion dans l'édition des 21 et 22 juin 2025 du BODACC, offrant aux tiers un délai de 30 jours pour former opposition.

La société absorbante détenant la totalité des actions composant le capital de la société absorbée pendant la durée requise par l'article L 236-11 du Code de Commerce, l'opération n'entraîne aucun échange d'actions, ni aucune augmentation de capital.

La différence entre la valeur des actifs nets apportés, soit 3.361.107 € et la valeur nette comptable des actions de la société absorbée dans le bilan de l'absorbante, soit 3.130.710 €, constituant le boni de fusion, soit 230.397 €, sera inscrite dans ses capitaux propres, en report à nouveau.

La fusion est devenue définitive le 23 juillet 2025 et la transmission de l'universalité des actifs et passifs de la société absorbée s'opérant de plein droit, avec effet rétroactif, au profit de la société PERRIN FONTE.

Pour avis.

L2503732

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

HOLDING MAX

SAS au capital de 799.700 Euros
Siège social :
6 Boulevard Alexandre 1^{er} de Yougoslavie - 21000 DIJON
RCS DIJON 752 182 782

Fusion simplifiée - Avis de dissolution de la société absorbée

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date, à DIJON (21), du 13 juin 2025,

La société PERRIN FONTE, société à responsabilité limitée au capital de 500.000 €, dont le siège social est situé 6 Boulevard Alexandre 1^{er} de Yougoslavie à DIJON (21000), immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 818 557 548, (ci-après la «société absorbante»),

Et la société HOLDING MAX, société par actions simplifiée au capital de 799.700 €, dont le siège social est situé 6 Boulevard Alexandre 1^{er} de Yougoslavie à DIJON (21000), immatriculée au RCS de

DIJON sous le n° 752 182 782, (ci-après la «société absorbée»),
ont établi un projet de traité de fusion par absorption de la société HOLDING MAX par la société PERRIN FONTE.

Les actifs et passifs de la société absorbée qui seront transmis à la société absorbante s'élevaient à :
Actifs : 3.378.596 € - Passifs : 17.489 € ; d'où un actif net de : 3.361.107 €.

Il est rappelé que, pour chacune des deux sociétés concernées, et en application des dispositions visées à l'article L 236-6 al 2 du Code de Commerce, le projet de traité de fusion a fait l'objet :

-D'un dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON le 18 juin 2025 ;
-D'une insertion dans l'édition des 21 et 22 juin 2025 du BODACC, offrant aux tiers un délai de 30 jours pour former opposition.

La société absorbante détenant la totalité des actions composant le capital de la société absorbée pendant la durée requise par l'article L 236-11 du Code de Commerce, l'opération n'entraîne aucun échange d'actions, ni aucune augmentation de capital.

La différence entre la valeur des actifs nets apportés, soit 3.361.107 € et la valeur nette comptable des actions de la société absorbée dans le bilan de l'absorbante, soit 3.130.710 €, constituant le boni de fusion, soit 230.397 €, sera inscrite dans ses capitaux propres, en report à nouveau.

La fusion est devenue définitive le 23 juillet 2025 et la société HOLDING MAX est dissoute de plein droit, avec effet rétroactif, et ce sans liquidation.

Le dépôt légal des actes et pièces concernant la dissolution sans liquidation de la société absorbée sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Pour avis.

L2503733

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

EXTÉRIEURS

LA BARBE DE PAPA SUD

3, Boulevard de Clairfont BatA- 66350 TOULOUGES. RCS PERPIGNAN : 831 266 036. Etablissement secondaire à DIJON : 831 266 036 - 2020 B 1051. Activité : Exploitation d'un salon de coiffure et barbier. Vente de produits capillaires et esthétiques.
Jugement du Tribunal de Commerce de PÉRIPIGNAN en date du 23/07/2025 arrêtant le jugement d'arrêt de plan par cession. L2503742

PEOPLE AND BABY

9, Avenue Hoche - 75008 PARIS 8^e Arrondissement. RCS PARIS : 479 182 750. Etablissement secondaire à DIJON : 479 182 750 - 2018 B 1109. Activité : Crèche.

Par jugement en date du 18/03/2025, le tribunal des activités économiques de PARIS arrête le plan de sauvegarde accélérée. Fixe la durée du plan jusqu'au 31/12/2029. Désigne la SAS GROUPE PEOPLE AND BABY, elle-même représentée par sa présidente la SAS RIDGE CONSULTING, elle-même représentée par son président M. Philippe Tapié comme tenu d'exécuter le plan.

Désigne Commissaires à l'exécution du plan : la SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas, 41 rue de l'Échiquier 75010 PARIS et la SCP BT SG en la personne de Me Antoine Barti, 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 NEUILLY SUR SEINE, et maintient leur mission en qualité de mandataires judiciaires.

Maintient Administrateurs : la SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol, 38 avenue Hoche 75008 PARIS et la SELARL 2M ET ASSOCIES en la personne de Me Carole Martinez, 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS. L2503743

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

GARAGE DE SAULIEU

18, Rue Grilloit - 21210 SAULIEU. RCS CHALON SUR SAONE : 481 528 990. Etablissement secondaire à DIJON : 481 528 990 - 2005 B 281. Activité : Réparation et vente de véhicules automobiles engins agricoles ou de loisir.

Jugement du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE en date du 24/07/2025 prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. L2503746

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

SODDEC

18, Rue Alain Savary, Temis Innovation - 25000 BESANÇON. RCS BESANÇON : 849 911 714. Etablissement secondaire à DIJON : 849 911 714 - 2021 B 1242. Activité : bureau d'études énergies renouvelables, biomasse, méthanisation.

Jugement du tribunal de commerce de BESANÇON en date du 23/07/2025 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 4174727, désigne liquidateur judiciaire la SELARL GUIGON ASSOCIES - 3 avenue commandant Marceau - 25000 BESANÇON.

Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. L2503744

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

KERIA LIVING SHOPS

9 Rue des Tropiques - 38130 ÉCHIROLLES. RCS GRENOBLE : 983 912 700. Etablissement secondaire à DIJON : 983 912 700 - 2024 B 385. Activité : Le commerce de gros ou en détail de luminaires, d'objets de décoration, de linge de maison, de meubles, de tous articles ou matériels concernant l'équipement de la maison, le commerce de tous articles ou matériels pouvant se vendre dans les grandes surfaces.

Par jugement en date du 22/07/2025 le Tribunal de Commerce de GRENOBLE a étendu à La SAS KERIA LIVING SHOPS la procédure de redressement judiciaire précédemment prononcé à l'égard de la SAS KERIA LIVING H. Date de cessation des paiements : 31/03/2025

Juge commissaire : Madame SIVERA Brigitte Monsieur LECROQ Pascal Administrateur judiciaire : La SELARL ANASTA, prise en la personne de Maître Marc CHAPON 1 place Firmin Gautier 38000 GRENOBLE SELARL AJP - ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES PARTENAIRES représentée par Me SAPIN et Me LAPIERRE immeuble le corraline 10 rue d'Arménie 38000 GRENOBLE Mandataire judiciaire : SELARL BERTHELOT & Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me BERTHELOT 16 rue Général Mangin 38100 Grenoble, Maître SERRANO Philippe 61 boulevard des Alpes 38240 MEYLAN.

Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. L2503740

KERIA LIVING SHOPS

9, Rue des Tropiques - 38130 ÉCHIROLLES. RCS GRENOBLE : 983 912 700. Etablissement secondaire à DIJON : 983 912 700 - 2024 B 385. Activité : Le commerce de gros ou en détail de luminaires, d'objets de décoration, de linge de maison, de meubles, de tous articles ou matériels concernant l'équipement de la maison, le commerce de tous articles ou matériels pouvant se vendre dans les grandes surfaces.

Jugement du Tribunal de Commerce de GRENOBLE en date du 22/07/2025 prononçant la Conversion du Redressement Judiciaire en Liquidation Judiciaire - Liquidateurs judiciaires : SELARL BERTHELOT & Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me BERTHELOT 16 rue Général Mangin 38100 GRENOBLE, Maître SERRANO Philippe 61 boulevard des Alpes 38240 MEYLAN. L2503741

POUR PLUS DE RAPIDITE,

Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

CLAIRE'S FRANCE

10 avenue Kleber - 75116 PARIS 16^e ARRONDISSEMENT, R.C.S. PARIS : 342 837 416. Etablissement secondaire à DIJON : 342 837 416 - 95 B 478. Activité : Commerce de détail d'horlogerie bijouterie.

Le tribunal des activités économiques de PARIS a prononcé en date du 24/07/2025 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202502792 date de cessation des paiements le 30/06/2025, et a désigné juge commissaire : Mme Christine Mariette, administrateur : SELARL EL BAZE - CHARPENTIER, en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve, 41 rue du Four - 75006 PARIS, SELARL THEVENOT PARTNERS, en la personne de Me Aurélie Perdereau, 42 rue de Lisbonne - 75008 PARIS, avec pour mission : D'assister, mandataire judiciaire : SELAFA MJA, en la personne de Me Lucile Jouve, 41 rue de l'Échiquier - 75010 PARIS, SELAS ETUDE JP, en la personne de Me Jérôme Pierrel, 98 boulevard de Sébastopol - 75003 PARIS et a ouvert une période d'observation expirant le 24/01/2026, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc. L2503833

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

RATTO-DAMASSE

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître LAUREAU le 24 juillet 2025 ;

Monsieur François Paul RATTO et Madame Marie-Claude Denise DAMASSE, son épouse, demeurant ensemble à DIJON, 23 rue de la toison d'or. Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage préalablement à leur union célébrée à DIJON le 06/11/1971 ont aménagé leur régime matrimonial par apport à ladite communauté d'un bien propre appartenant à Madame RATTO.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître LAUREAU, Notaire à DIJON.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au tribunal judiciaire de leur domicile.

Pour avis.

L2503712

AVIS DIVERS



43 rue Devosge à DIJON

Maître Nicolas JOUFFROY

43, rue Devosge
21000 DIJON

M^{me} DE CHAMPS DE SAINT LEGER

Par testament du 05/07/2005 déposé le 22/07/2025 au rang des minutes de Maître Nicolas JOUFFROY, notaire à DIJON (21000) - 43, rue Devosge, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de DIJON.

M^{me} DE CHAMPS DE SAINT LEGER Marie Alix Jeanne, demeurant 14, rue de l'Égalité, 21000 DIJON, née DE CHAMPS DE SAINT LEGER, le 12/10/1942 à SAINT ETIENNE, décédée le 18/04/2025 à DIJON, a institué plusieurs légataires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 24/07/2025 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession. L2503824

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne

Société coopérative à capital variable, ayant les statuts d'établissement de crédit, de Société de courtage d'assurances et de prestataire de services d'investissement, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, dont le siège social est à TROYES (10000) - 269 rue du Faubourg Croncels, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro SIREN 775 718 216 et à l'ORIAS sous le numéro 07 019 188, Identifiant unique ADEME : FR234345_01PRBI

Le nouveau prix indicatif de référence du certificat coopératif d'associé (C.C.A.) est de 339,31 euros

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 28 juillet 2025 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du C.C.A., sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2025.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1^{er} août 2025 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2025.

Il assure un rendement annuel de 5,4% par rapport au prix de référence au 30 juin 2024, en intégrant le versement du dividende de 3,73 euros en avril 2025.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.credit-agricole.fr/ca-cb. L2503801



SCP Philippe SCHANG et Séverine TARDY
Notaires associés
3 Boulevard des Valendons
21300 CHENOVE
Tel : 03-80-52-51-12
Email : scp.schang-tardy@notaires.fr

Maitre SEVERINE TARDY
3 boulevard des valendons
21300 CHENOVE

M^{me} NORTET CHANTAL

Avis d'envoi en possession

Par testament du 15/06/2004 déposé le 10/06/2025 au rang des minutes de Maître SEVERINE TARDY, notaire à CHENOVE (21300) - 3 boulevard des valendons, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de DIJON.

M^{me} NORTET CHANTAL MARIE PIERRETTE, demeurant 10 B RUE DE LA PETITE FIN, 21410 ANCEY, née NORTET, le 09/05/1952 à ANCEY, décédée le 15/04/2025 à ANCEY, a institué plusieurs légataires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 29/07/2025 entre les mains de Maître LUDOVIC BAUT, notaire à DIJON (21000) - 52 boulevard carnot chargé du règlement de la succession. L2503815

DELPHARM DIJON

En application des articles L. 441-16 a) et L. 470-2 V du Code de commerce, une amende de 82.000,00 € a été prononcée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ à l'encontre de la société DELPHARM DIJON pour des retards dans le paiement des factures de ses fournisseurs. La constatation de ces retards a été effectuée par les services de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ dans le cadre d'une enquête lancée par la DGCCRF sur le respect des règles du Code de commerce en matière de délais de paiement. L2502818

AVIS

ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Avis de consultation du public d'une installation classée pour la protection de l'environnement relative à une demande d'enregistrement présentée par la société argan, pour un projet d'installation de stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts à BEAUNE

Par arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2025, sera ouverte une consultation du public du lundi 18 août 2025 au lundi 15 septembre 2025 inclus en mairie de BEAUNE, 4 rue du Moulin Perpreuil à Beaune (21200), sur la demande présentée le 18 novembre 2024 et complétée le 25 avril 2025 le 28 mai 2025 par la société ARGAN dont le siège social est situé 21 rue Beffroy à NEUILLY-SUR-SEINE (92200), en vue d'obtenir du préfet de la Côte d'Or une décision d'enregistrement d'un projet d'installation de stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts sur la commune de Beaune (21200), ZAC des Cerisiers, références cadastrales EA 347.

CONSULTATION DU DOSSIER (du lundi 18 août 2025 au lundi 15 septembre 2025 inclus) /

- sur support papier, en mairie de Beaune 21200 aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 à et de 13h30 à 16h30.

- sur support papier à la Préfecture de la Côte-d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30.

- en version numérique sur le site internet de la lecture pendant toute la durée de la consultation : <https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions> - de - I - Etat/Environnement/Toute - la - réglementation - environnementale/ICPE/BEAUNE.

OBSERVATIONS FORMULÉES PAR LE PUBLIC (du lundi 18 août 2025 au lundi 15 septembre 2025 inclus) :
- sur un registre ouvert à cet effet, en mairie de BEAUNE (21200), aux jours et heures d'ouverture au public indiqués ci-dessus ;

- par voie postale adressées au préfet : Préfecture de la Côte-d'Or - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Pôle environnement et urbanisme - Section ICPE, 53 rue de la Préfecture - 21041 DIJON Cedex ;
- par voie électronique à l'adresse mail : pref-icpe3@cote-dor.gouv.fr.

AUTORITÉ COMPÉTENTE : Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour prendre une décision d'enregistrement. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.521-7 du code de l'environnement ou d'un arrêté préfectoral de refus.

LE PREFET
Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire Général
signé : Denis BRUEL.

L2503315

Yonne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

EARL COULEURS DE TRION

Rectificatif à l'annonce Référence n°L2503630 : il fallait lire gérante : Eva ROBERT-BROSSIER née le 28/09/1995 à AUXERRE demeurant la Ferme de la Borde Trion 89480 COULANGES SUR YONNE.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE (89).

Pour avis : La gérante.

L2503699



SCI DE JOSEPH

Société civile immobilière au capital de 1 500 euros
Siège social : 5 rue du Château d'Eau 89320 VAUDEURS

Constitution

Par acte sous seing privé du 25 juillet 2025 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière
DENOMINATION : SCI DE JOSEPH
SIEGE SOCIAL : 5 rue du Château d'Eau 89320 VAUDEURS

OBJET :
L'acquisition, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que la construction.

Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : 99 années
CAPITAL : 1 500 euros (apportés en numéraires)

GERANCE : Monsieur Maximilien BARON demeurant 5 rue du Château d'Eau 89320 VAUDEURS
Madame Léa KERAUTRET demeurant 5 rue du Château d'Eau 89320 VAUDEURS

CESSION DE PARTS :

1 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ascendants ou descendants du cédant et collatéraux.

2 Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de l'ensemble des associés réunissant plus de la moitié des parts sociales.

IMMATRICULATION : au RCS de SENS

Pour avis.

L2503782

MODIFICATION

DE STATUTS

SYSTEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

MY PUBLI

Société par actions simplifiée
Au capital de 60.000 €
Siège social :
13 Rue de Fleurus - 89000 AUXERRE
RCS Auxerre 890 818 784

Avis de modification

Aux termes du PV de l'AG du 08/07/2025, le capital social de la société MY PUBLI a été augmenté de 28.240 € pour être porté à 88.240 €.

En conséquence, l'article «CAPITAL SOCIAL» des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : 60.000 € ;
NOUVELLE MENTION : 88.240 €.

Aux termes d'une décision de la Présidente du 08/07/2025, M. Islam EL BOUDI, demeurant 11 Rue Masséna à GRENOBLE (38000), a été nommé en qualité de DG de la société MY PUBLI à compter du 08/07/2025.

Pour avis : La Présidente.

L2503707

Emergi-Lite Solutions FR

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.750.000 Euros
Siège social : 206 route de Saint Martin d'Ordon - 89330 PIFFONDS
RCS Sens 981.636.020

Aux termes d'une délibération en date du 28 mai 2025, l'Associée Unique, connaissance prise du rapport du Président décide de :

- nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société KMPG SA, dont le siège est situé 2 Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex, 775 726 417 R.C.S. Nanterre.

et ceci pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'adoption des décisions visant à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Mention sera faite au Greffe de Sens. Pour avis.

L2503737

KON SUD PRODUCTIONS

SARL au capital de 1000 Euros
Siège social : 17 Grande Rue de Conty 89770 CHAILLEY
849155874 RCS Sens

Par délibération du 23/07/2025, l'AGE des associés de la société KON SUD PRODUCTIONS a décidé de transférer le siège social du 17 Gde Rue de Conty, 89770 CHAILLEY au 31 Av Lagache 93250 VILLEMOMBLE à compter du 23/07/2025, et de modifier l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 849155874 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bobigny. Gérance : M. Agustin MUNIZ, demeurant 31 Av Lagache 93250 VILLEMOMBLE

Pour avis : La Gérance

L2503748



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

EXPERT JARDIN

Société par actions simplifiée au capital
de 1.851.776 Euros
22 rue des Crots Taupins
ZA des Bréandes
89000 PERRIGNY
399 131 218 RCS Auxerre

Le 26 janvier 2024, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à la vente d'électricité par exploitation de panneaux photovoltaïque.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L2503755



JOHANNA PICOT-CLÉMENTE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.500 Euros
Siège social :
41 rue de Paris - 89000 AUXERRE
930 083 977 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 23 juillet 2025, l'Associée Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de mise à disposition de plateaux techniques, de matériels et de consommables à des intervenants issus de professions réglementées de santé et où dûment habilités, et à toutes prestations de soins esthétiques et de beauté dispensés en institut ou à domicile: épilation laser et d'électro épilation, hydrafacial, cryolipolyse, cryothérapie, soins esthétiques par radiofréquence Cellu system medical ; électro musculature, soins anti-âges ; diagnostic et Jet Peel et Rejuligilg XP, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis La Gérance

L2503765

SYSTEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SARL DE FONTAINE GERY

Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 Euros
Siège social :
Ferme de Fontaine Gery
89700 TONNERRE
R.C.S. Auxerre 512 837 980

Par PV du 30/07/25, il a été pris acte de la démission de M. Thierry POUILLIN de ses fonctions de gérant à compter du 30/07/25 et décidé de nommer en qualité de gérante à compter du 30/07/25, M^{me} Stéphanie POUILLIN née le 23/06/1967 à PACY SUR ARMANCON (89), demeurant à Ferme de Fontaine Gery - 89700 TONNERRE. Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : La gérante.

L2503792

SYSTEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

SCEA POUILLIN

Société civile d'exploitation agricole au capital de 42.533,28 Euros
Siège social :
Ferme de Fontaine Gery
89700 TONNERRE
R.C.S. Auxerre 382 563 708

Par PV du 30/07/25, il a été pris acte de la démission de M. Thierry POUILLIN de ses fonctions de gérant à compter du 30/07/25 et décidé de nommer en qualité de gérante à compter du 30/07/25, M^{me} Stéphanie POUILLIN née le 23/06/1967 à PACY SUR ARMANCON (89), demeurant à Ferme de Fontaine Gery - 89700 TONNERRE. Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : La gérante.

L2503793

SYSTEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

BEZANCON

Société civile d'exploitation agricole Au capital de 125.145 Euros
Siège social :
25 rue d'en bas
89310 POUILLY SUR SEREIN
RCS Auxerre 341 387 751

Avis de modification

Par PV en date du 23/07/2025, il a également été décidé de mettre fin à la mission de l'administrateur provisoire à compter du 23/07/2025.

Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

Pour avis : La Gérance.

L2503796

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SCP AVOCATS VIGNET & ASSOCIES

L'Assemblée Générale de la SCP AVOCATS VIGNET & ASSOCIES en liquidation amiable au capital de 1780 euros ayant son siège et son siège de liquidation 1 Place du Palais de Justice 89000 AUXERRE, immatriculée 383608353 RCS AUXERRE, réunie le 25 juillet 2025, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christian VIGNET, demeurant 4 Rue des Remparts 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2503706



EARL DE VILLEGUYON

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros
Siège social :
2 rue du Lavoir - 89190 LAILLY
R.C.S. Sens 489 207 753

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Charles VAN MELLE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L2503771



SCEA DE VAULUISANT

Société civile d'exploitation agricole au capital de 63.266,34 Euros
Siège social :
Ferme de Vauluisant
89190 COURGENAY
R.C.S. Sens 325 114 130

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 juin 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Charles VAN MELLE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

L2503776

AVOCATS

EXPERTS COMPTABLES

COMMISSAIRES DE JUSTICE

NOTAIRES



est habilité à publier vos annonces judiciaires et légales

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jp
@legalnet.org

Un été en France

Chanaz : Venise lui va si bien

Il est une localité en Savoie où le temps s'écoule à flux et à reflux, entre la grande et la petite histoire. La commune de Chanaz, dont le patrimoine immobilier s'agglutine aux pieds de la chaîne de l'Épine, se distingue par ses multiples charmes passés, présents et singuliers à souhait.



Chanaz. Première escale touristique de Savoie. Son centre historique contemple les eaux altières du canal de Savières, qui serpente à quelques mètres des façades. Gorgée d'eau en amont et en aval de son territoire, mais aussi d'est en ouest, la cité chaotagnarde a gagné le surnom de Petite Venise de Savoie, allant jusqu'à assumer son rôle en organisant sa propre parade vénitienne au mois de mai.

Bucolique, la « commune rurale à habitat dispersé », selon le classement Insee 2024, capitalise sur ses atouts naturels : un décor de carte postale et une histoire royale, adossée à celle de la Maison de Savoie. Contemporaine surtout, par sa capacité d'accueil et le concentré de culture et de loisirs dont elle a su se parer.

Aussi, sa géographie et ses rues sont quadrillées par une foule de 300.000 visiteurs chaque année, sous le regard indulgent des six cents habitants permanents. Altitude, 250 mètres. Il faut grimper pour gagner le droit, par paliers successifs, de surplomber le panorama. Près de 60 % de forêts s'étendent au loin ; environ 9 % d'étendues d'eaux continentales et 20 % de terres agricoles dont les récoltes nourrissent un artisanat de bouche mis à l'honneur dans les boutiques du village...

UNE FORTE VALEUR PATRIMONIALE

Au milieu des compositions florales à profusion, un bouquet d'édifices à forte valeur patrimoniale. À commencer par celui qui aujourd'hui, abrite la mairie : la Maison de Boigne ou « Grand'maison ». Cette demeure est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1980. Bâtie au XIII^e siècle, comme en atteste une porte en tiers-point du rez-de-chaussée, elle a appartenu à la Maison de Savoie jusqu'au XVI^e siècle. Elle passera ensuite de mains nobles en mains de maîtres jusqu'au comte de Boigne qui en délégua la gestion à son régisseur Jean Antoine Curtillet. La famille de ce dernier finit par acquérir la Grand'maison en 1889. Il faut attendre 1969 pour que la bâtisse devienne propriété de la commune.



PHOTOS : LEILA OUFKIR

La géographie et les rues de Chanaz sont quadrillées par une foule de 300.000 visiteurs chaque année, sous le regard indulgent des 600 habitants permanents.

À gauche : Les hébergements écologiques sur pilotis du camping municipal Les Îlots de Chanaz ajoutent du pittoresque au tableau.

Ci-dessous : les croisières en bateau-mouche, commentées ou à thèmes, remontent les aiguilles du temps, l'espace d'une ou deux heures de flottaison mémorable.
Crédit : Leïla Oufkir.



Non loin de là, l'ancienne chapelle de la Miséricorde, de style gothique flamboyant du XVI^e siècle, héberge depuis 2001 le musée des potiers gallo-romains de Portout. Dans cette petite localité, à 3 km en aval de Chanaz, des potiers s'étaient établis pour faire commerce de leurs céramiques jusqu'en Afrique depuis La Savière, ancienne rivière naturelle devenue canal de navigation après avoir été domptée par l'homo economicus.

Il se pratiquait, en son temps, un droit de pontonage : pas moins de quatre péages assuraient des revenus confortables à la châtellenie des comtes de Savoie.

UN FLEUVE À DOUBLE SENS

Un phénomène naturel rare auréole de mystère le canal de Savières. Tout comme le temps s'écoule sans emprise sur Chanaz, le courant peut inverser sa course

au gré des intempéries. Le canal prend sa source au lac du Bourget pour se jeter dans le Rhône : il arrive que son débit reflue lorsque ce dernier entre en crue. Une écluse, construite au XIX^e siècle et le barrage de Lavours, canalisent ce jeu de

balancier et facilitent la navigation.

Cet héritage qui fonde Chanaz, auquel s'ajoutent le moulin à eau (lire page suivante), l'ancien fort, le four à pain et l'église Sainte-Appolonie, lui vaut d'être labellisée Petite cité de caractère... Il en faut, du

tempérament, pour apprivoiser les éléments et en extraire une identité forte. Cette identité s'exprime jusque dans les commerces, ambassadeurs d'une agriculture et d'un artisanat local marqué...

La Sale Gosse, péniche rouge vif



La péniche *La Sale Gosse* se visite comme un sanctuaire dédié à l'abeille et au miel. Crédit : Leïla Oufkir.

fabriquée en Bretagne (300.000 € d'investissement) et amarrée depuis 2021 à Chanaz, se visite comme un sanctuaire dédié à l'abeille et au miel, où trône une authentique ruche en activité. Autre concept original situé au cœur du village, dans une cave restaurée du XV^e siècle : la boutique Terroir café. Sur ses étagères, Didier Cornetti étale des cafés verts de gamme supérieure qu'il a torréfiés et conditionnés dans son unité de production à Grésy-sur-Aix (1,2 M€ de chiffre d'affaires).

Dans un autre registre, les hébergements écologiques sur pilotis du camping municipal Les Îlots de Chanaz ajoutent du pittoresque au tableau. De là, l'accès est direct vers un éventail très large d'activités pédestres, cyclistes - sur la ViaRhôna - et aquatiques... Enfin, les croisières en bateau-mouche, commentées ou à thèmes, remontent les aiguilles du temps, l'espace d'une ou deux heures de flottaison mémorable.

PAR LEÏLA OUFKIR,
ÉCHO SAVOIE MONT-BLANC
POUR RÉSOHEBDOÉCO,
ASSOCIATION REGROUPANT
27 TITRES DE PRESSE
HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE
RÉGIONAUX EN FRANCE.
reso-hebdo-eco.com



LEÏLA OUFKIR

Un moulin à eau d'origine

Le moulin hydraulique de Chanaz a été édifié en 1868. Sa roue à augets, d'origine, a repris de l'activité dans les années 1990. Elle est mise en mouvement grâce aux eaux d'un ruisseau, Le Biez.

Classé aux Bâtiments de France, il a connu trois mouliniers locaux depuis sa restauration. Aujourd'hui, Sébastien Milley travaille sur site avec son épouse de mars à novembre. « J'écrase huit tonnes de noix et sept tonnes de noisettes chaque année », lance le gérant, très démonstratif devant un public conquis. « Notre huile de noix pressée à froid contient une grande quantité d'oméga 3. Quant à l'huile de noisette, elle est très rare. Nous ne sommes pas nombreux à posséder ce savoir-faire », vante-t-il. Les résidus de sa production servent à préparer des farines sans gluten, de la bière, une moutarde miel noisette et des confitures. Autant de copeaux de Chanaz à emporter chez soi...

Pratique :
Le Moulin de Chanaz,
Chemin de la Fontaine
73310 Chanaz
07.86.70.78.69
lemoulindechanaz@gmail.com

ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES



Je m'abonne pour **1 an au prix de 120 €**

Règlement par chèque ou virement

Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet :
<https://journal-du-palais.fr>

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.

Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.



BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

Journal du Palais - Service abonnement
2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON
abonnement.jdp@legalnet.org - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

leJournalduPalais

Contrairement à de nombreux photographes, **Alexis Doré** ne se destinait pas à la discipline artistique et n'imaginait pas exposer sa ville un jour. Pourtant, cet été, les amateurs peuvent le découvrir avec l'exposition **Dijon vu par... sous son nom d'artiste, Dorex**.

Dorex, révélé sur le tard

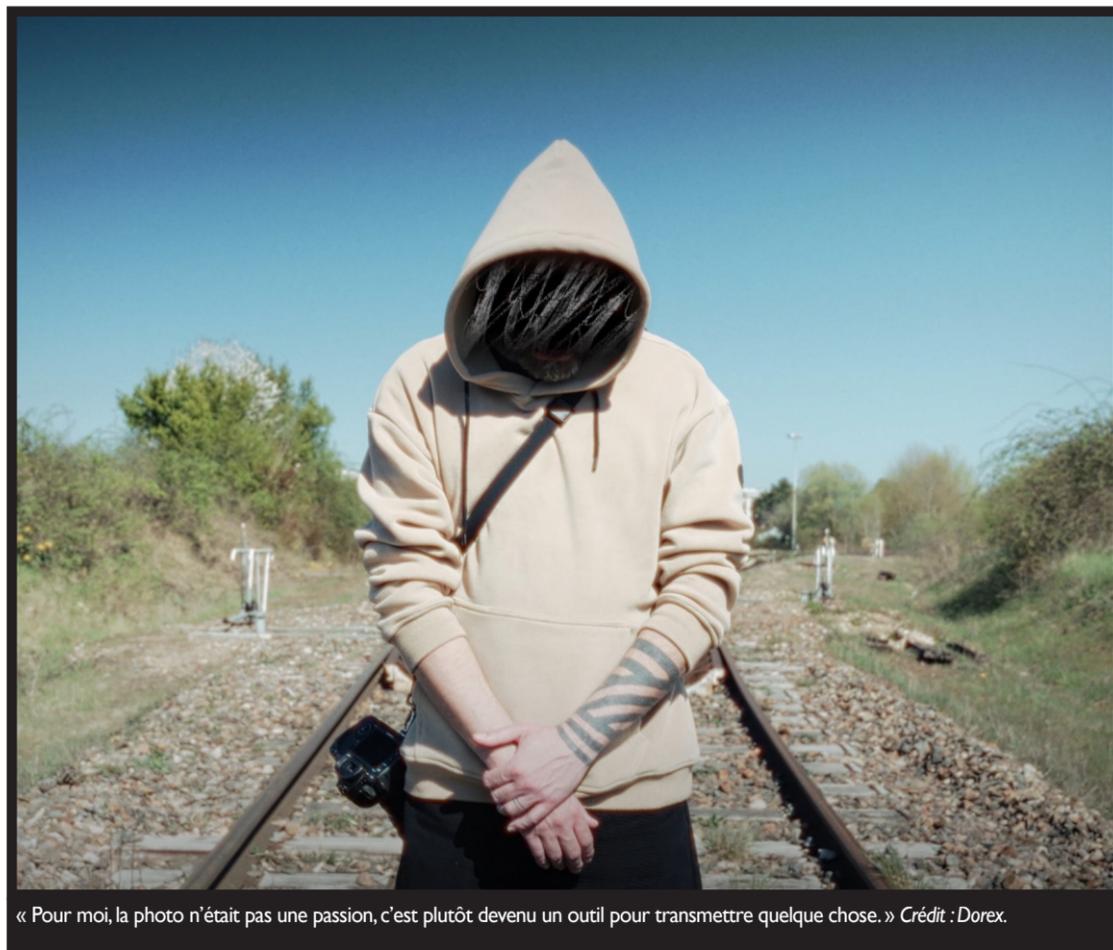


« Je n'étais pas bon au collège alors je me suis orienté vers un lycée professionnel. J'avais le choix entre le secrétariat et le commerce. J'ai opté pour le commerce et finalement ça m'a plu », se souvient Alexis Doré. Avec sa barbe grisonnante, ses cheveux longs et ses tatouages sur le bras, il ne donne pas l'image commune du représentant. Mais c'était au début des années 2000. Alexis Doré a ainsi vendu du parquet et du bois en alternance jusqu'à devenir, au fil des ans, responsable adjoint du magasin qui l'a accueilli pendant son bac pro réalisé au lycée Saint-Joseph.

Même si le commerce lui a apporté de nombreuses satisfactions, Alexis Doré a vu s'ouvrir de nouvelles portes. « J'ai rencontré l'équipe de la Péniche Cancale et j'ai commencé à travailler à la billetterie, l'accueil, à donner un coup de main technique en parallèle de mon job de commercial pendant un ou deux ans. » Et alors qu'il s'apprête à prendre un avion pour un très long séjour au Canada, la Péniche Cancale (désormais fermée), salle de spectacles dijonnaise, le contacte pour lui proposer un emploi à temps complet. Il fera une transition plus courte que prévue en sillonnant les États-Unis, le Canada et la Colombie avant de rejoindre pleinement l'équipe du monde culturel en 2009.

DU COMMERCE À LA CULTURE

Pendant huit ans, il œuvre aux différents postes de la Péniche Cancale et se tisse un réseau dans l'univers culturel. « Pour moi, la photo n'était pas une passion, c'est plutôt devenu un outil pour transmettre quelque chose. » Alexis Doré se souvient que sa rencontre avec la photo s'est faite autour de la destruction des minoteries de Dijon en avril 2011. « On m'avait prêté un appareil photo. Ce bâtiment m'interpellait mais je ne savais pas quoi faire. Un matin très tôt, poussé par un ami, je suis allé sur le site. La météo créait une ambiance particulière. J'ai fait des photos que j'ai mises en ligne et elles ont créé l'engouement. » Véritable autodidacte, Alexis Doré est peu à peu devenu l'artiste Dorex et a profité d'un soutien de taille, celui de Christine Martin, adjointe au maire de Dijon en charge de la culture.



« Pour moi, la photo n'était pas une passion, c'est plutôt devenu un outil pour transmettre quelque chose. » Crédit : Dorex.

« Je lui ai montré mon travail et elle m'a proposé de réaliser une exposition Dijon vu par quelques années plus tard mais à l'époque, j'ai préféré me lancer avec de petites expositions. Elle m'a soutenue. » Dorex investit l'Hôtel de Vogüé en 2014. À la même époque, il se lance un autre défi avec un ami rencontré

« Désormais professeur en commerce, il garde son « esprit punk » et « son envie d'interroger la société, de provoquer une réaction, une émotion, qu'elle soit positive ou négative ».

sur les bancs du lycée Saint-Joseph, Christophe Tassan. « On voulait un bar dans le style italien qui soit aussi un lieu culturel avec des expositions et des concerts. » L'Alchimia ouvre ses portes en 2014. En parallèle, Alexis Doré continue à mener des projets photographiques. En septembre 2015, il réalise un travail autour de la confrontation entre

Dijon et Katmandou, cette dernière ayant été dévastée par un séisme. « En rentrant de mon séjour au Népal, j'ai affiché les photos des bâtiments détruits face à des bâtiments debout ici. Je voulais amener à une prise de conscience du décor qui nous entoure et sur sa fragilité. C'est un décor quotidien qu'on oublie. » Certains clichés mesuraient jusqu'à six mètres de haut.

DE LA CULTURE À L'ÉDUCATION

Dorex décide de quitter l'Alchimia après s'y être consacré pendant trois ans pour se consacrer à la photographie. « Je voulais faire des projets qui me tenaient à cœur, qui avaient du sens pour moi. » Lutte contre les discriminations avec la Cimade, dont sa campagne photo a été reprise dans un hors-série du Monde, lutte contre les violences faites aux femmes, festivals comme Prise de Cirq occupent ses journées. « Je ne cherchais pas à gagner beaucoup d'argent. Juste assez pour vivre et voyager », sourit celui qui revient sur son parcours depuis le Monténégro où il passe quelques jours pendant

l'été. Puis la Covid entre en scène et tout s'arrête. Peu enclin à retourner dans le commerce au sens propre, il postule à l'École des métiers de Dijon. Sa candidature est très bien accueillie et il est engagé à temps plein dès la rentrée 2020. Alexis Doré laisse donc Dorex de côté pour devenir enseignant en commerce. « Je voulais travailler avec les jeunes, écouter leur vision des choses. » Mais même au tableau, le photographe n'est jamais loin et Alexis Doré se réjouit de pouvoir mener des projets artistiques avec ses élèves.

ALEXIS DORÉ ET DOREX

En 2022, alors qu'elle a continué à suivre son travail, Christine Martin et Dorex s'accordent sur l'exposition Dijon vu par... que l'artiste avait déclinée quelques années avant. « Je l'ai accepté sans avoir d'idées précises de ce que j'allais faire. Je voulais vraiment lui faire plaisir alors j'ai longuement réfléchi. » Dorex envisage d'abord des portraits mais y renonce, insatisfait. « Mon truc, ce sont les bâtiments. » Il décide donc de livrer un regard très personnel sur son Dijon. La capitainerie évoque son passage à la Péniche Cancale, le Mont Afrique

1985

Le 27 février, naissance à Dijon.

2009

Il fait ses débuts à la Péniche Cancale.

2011

Il réalise ses premiers clichés à la Minoterie.

2014

Ouverture de l'Alchimia.

2020

En septembre, devient professeur à l'École des métiers.

2025

Jusqu'en septembre, Exposition Dijon vu par...

fait allusion aux promenades de son enfance, les clichés relatifs aux quartiers populaires rappellent celui où il a grandi. « J'avais une centaine de photos mais il me manquait un truc. » L'artiste cherchait à retrouver une ambiance qui fait penser à celle qui accompagnait ses clichés des minoteries. « Dès que le ciel était couvert, je partais faire un circuit dans la ville pour trouver le bon moment. » Désireux de bien faire, le photographe se met une certaine pression pour finaliser cette exposition. Depuis le 26 juin et jusqu'au 21 septembre, chacun peut se faire un avis puisque ses œuvres ornent la salle de la coupole de l'Hôtel de ville de Dijon. Rendez-vous attendu par les Dijonnais et plébiscité par les touristes, l'exposition accueille jusqu'à 400 personnes chaque jour. « Cette exposition marque mon style, mon identité. Elle a impulsé de nouveaux projets. » Désormais professeur en commerce, Alexis Doré garde son « esprit punk » et « son envie d'interroger la société, de provoquer une réaction, une émotion, qu'elle soit positive ou négative. »

NADÈGE HUBERT



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

